



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2016

Rapport d'activité du premier semestre

1. Faits marquants de la période	3
2. Chiffre d'affaires	4
3. Résultats	6
4. Flux de trésorerie	8
5. Bilan et endettement financier net	9
6. Carnet de commandes du contracting	10
7. Acompte sur dividende	11
8. Principales transactions avec les parties liées	11
9. Facteurs de risques	11

Rapport d'activité du premier semestre

Le 1^{er} semestre 2016 a été marqué dans les concessions par une bonne dynamique du trafic autoroutier en France et du trafic passagers aéroportuaire. Par ailleurs, le Groupe a poursuivi son développement à l'international : dans le secteur aéroportuaire, avec l'intégration d'AERODOM, société concessionnaire de six aéroports en République dominicaine et l'entrée en vigueur de la concession des deux aéroports du Kansai au Japon ; et, dans les métiers de l'énergie, avec l'acquisition de J&P Richardson par VINCI Energies en Australie. Dans le contracting, les tendances constatées au 1^{er} trimestre se sont confirmées avec, d'une part, une baisse limitée du chiffre d'affaires et, d'autre part, une reprise des commandes, notamment en France. La rentabilité du Groupe s'est améliorée avec une hausse de l'Ebitda¹, du résultat opérationnel courant et du résultat net. Enfin, le Groupe conserve une structure financière solide, garante de sa capacité de mise en œuvre de sa stratégie de développement, comme l'illustre le relèvement de sa notation de crédit par Moody's.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 17,6 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2016, en légère baisse par rapport à celui du 1^{er} semestre 2015 (-1,5 % à structure réelle). Cette évolution traduit une baisse organique de l'activité de 2,6%, un impact positif des variations de périmètre (+2,3 %), grâce aux acquisitions réalisées par VINCI Energies, VINCI Construction et VINCI Airports à l'international, en partie compensé par des variations de change négatives (-1,2 %). Au 1^{er} semestre 2016, la part du chiffre d'affaires réalisée hors de France atteint 41,3% (40,6 % au 1^{er} semestre 2015).

L'Ebitda¹ s'élève à 2,6 milliards d'euros, en hausse de 5,5%. Il représente 14,8 % du chiffre d'affaires (13,8 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2015).

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'établit à 1 720 millions d'euros, en hausse de 11,7% par rapport à celui du 1^{er} semestre 2015 (1 540 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'améliore à 9,8 % (8,6 % au 1^{er} semestre 2015).

Le résultat opérationnel courant, intégrant l'impact des paiements en actions (IFRS 2), la part du Groupe dans le résultat des sociétés mises en équivalence et les autres éléments opérationnels courants, ressort à 1 702 millions d'euros, en hausse de 7,3% (1 586 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 920 millions d'euros, en hausse de 101 millions d'euros (+12,4%) par rapport 1^{er} semestre 2015 (819 millions d'euros). Le résultat net par action ressort ainsi à 1,65 euros (1,47 euros au 1^{er} semestre 2015) en hausse de 12,1 %, après prise en compte des instruments dilutifs.

L'endettement financier net s'élève à 14,4 milliards d'euros au 30 juin 2016, en augmentation de 0,5 milliard d'euros sur 12 mois. Par rapport au 31 décembre 2015, il s'accroît de près de 2,0 milliards d'euros, dont 1,1 milliard d'euros dus aux investissements financiers réalisés durant la période, essentiellement par VINCI Airports, et dont 0,7 milliard d'euros au titre du paiement du solde du dividende 2015.

En mai 2016, Moody's a relevé les notations de crédit long terme de VINCI et d'ASF de Baa1 à A3 et leurs notations court terme de P-2 à P-1, avec perspectives stables. Ces relèvements confirment la qualité du crédit du Groupe.

Au cours du 1^{er} semestre 2016, le Groupe a réalisé une émission obligataire à 10 ans pour un montant de 500 millions d'euros et souscrit un emprunt amortissable de 390 millions d'euros à 17 ans auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Au 30 juin 2016, la liquidité du Groupe s'élève à 8,7 milliards d'euros et se décompose entre une trésorerie nette gérée de 2,7 milliards d'euros et des lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées pour 6,0 milliards d'euros, à échéance 2021.

Les prises de commandes des pôles du contracting se sont élevées à 16,9 milliards d'euros au 1^{er} semestre 2016, en hausse de plus de 10 % par rapport à celles du 1^{er} semestre 2015, dont +14 % en France et +7 % à l'international.

Le carnet de commandes au 30 juin 2016 ressort à 29,2 milliards d'euros en progression de près de 2 % sur 12 mois (France : +7 % ; international : -3 %) et de près de 6% par rapport au 31 décembre 2015. Il représente 11 mois d'activité moyenne de la branche contracting.

¹ Ebitda = Capacité d'autofinancement - CAFICE

1. Faits marquants de la période

1.1 Principaux mouvements de périmètre / Nouveaux contrats

Acquisition de la société J&P Richardson par VINCI Energies

VINCI Energies a acquis, en février, la société australienne J&P Richardson. Basée dans le Queensland et active dans l'ingénierie, l'installation et la maintenance de réseaux de distribution d'électricité et d'eau, de télécommunications ainsi que dans les process industriels, la société emploie 500 collaborateurs et a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires de l'ordre de 130 millions de dollars australiens (soit environ 85 millions d'euros). Cette opération vient renforcer les positions du Groupe dans la zone après les récentes acquisitions de HEB Construction et d'Electrix.

Entrée en vigueur de la concession des aéroports internationaux d'Osaka et du Kansai

Le 1^{er} avril 2016, VINCI Airports a repris l'exploitation de deux aéroports de la région du Kansai au Japon pour une durée de 44 ans, dans le cadre du contrat de concession signé le 15 décembre dernier. Kansai Airports a pour actionnaires principaux VINCI Airports (40%) et la société japonaise Orix (40%), le solde étant détenu par une trentaine de sociétés japonaises présentes dans la région. Ces deux plates-formes, qui ont accueilli 37,7 millions de passagers en 2015, devraient bénéficier à la fois du développement du tourisme au Japon et de celui des compagnies *low cost*. Le montage financier finalisé à l'occasion de cette reprise porte sur un montant de 2,1 milliards d'euros (260 milliards de yens), dont 640 millions d'euros (80 milliards de yens) de fonds propres apportés par les actionnaires et 1,4 milliard d'euros (180 milliards de yens) de dette bancaire à long terme.

Acquisition de la société AERODOM

Le 8 avril 2016, VINCI a finalisé l'acquisition de la société dominicaine AERODOM (Aeropuertos Dominicanos Siglo XXI, SA) détentrice d'un contrat de concession avec l'Etat dominicain portant sur l'exploitation de six aéroports dans ce pays jusqu'en mars 2030. AERODOM exploite six des neuf aéroports de la République dominicaine, dont l'aéroport international Las Américas, qui dessert la capitale Saint-Domingue. Ces plates-formes ont accueilli, en 2015, 4,6 millions de passagers, dont 98% sur des vols internationaux. La société a réalisé, en 2015, un chiffre d'affaires de 136 millions de dollars.

Conclusion d'un accord en vue de la cession de la part de VINCI dans INDIGO

Le 13 juin, VINCI a annoncé la conclusion d'un accord avec Aridian Infrastructure et Crédit Agricole Assurances en vue de la cession de sa participation de 24,6% au capital d'INDIGO (ex-VINCI Park). Cette transaction, soumise à l'approbation des autorités de la concurrence, devrait être finalisée au cours du 2^e semestre. Elle n'a pas d'impact sur les résultats du Groupe au 30 juin 2016.

Nouveaux contrats

Parmi les contrats significatifs remportés par le Groupe au cours du 1^{er} semestre 2016, on peut noter :

- En France :
 - o Le contrat de concession d'une durée de 54 ans, portant sur la conception, le financement, la construction, l'exploitation et l'entretien de l'A355, section autoroutière de 24 km contournant Strasbourg par l'ouest. Le projet sera entièrement financé par VINCI, sans subvention publique, et les travaux auront une durée de 56 mois ;
 - o Le contrat de construction de la nouvelle gare CNIT- La Défense et des tunnels adjacents dans le cadre du prolongement vers l'ouest du RER E (Eole) ;
 - o Le contrat en conception-construction d'une infrastructure THD (Très Haut Débit) en fibre optique pour le département de la Moselle.
- A l'international :
 - o Le contrat de construction en EPC (*Engineering, Procurement, Construction*) de trois lots de gazoducs terrestres : un lot de 185 kilomètres en Grèce et deux lots totalisant 215 kilomètres en Albanie, dans le cadre du projet TAP (Trans-Adriatic Pipeline) ;
 - o Le contrat de construction, dans le cadre d'un groupement d'entreprises, de la phase 3 de la ligne 3 du métro du Caire, comprenant 17,7 kilomètres de ligne nouvelle et 15 stations, dont 8 souterraines, 5 aériennes et 2 au sol.

1.2 Opérations de financement

Remboursements d'emprunts

Au 1^{er} semestre 2016, le Groupe a remboursé un montant total d'emprunts pour 771 millions d'euros, dont des emprunts souscrits par le groupe ASF auprès de la CNA (Caisse nationale des autoroutes) et de la BEI pour 158 millions d'euros. De son côté, VINCI a remboursé en avril un emprunt obligataire de 500 millions d'euros de maturité 3 ans émis en 2013.

Nouveaux financements corporate

Au 1^{er} semestre 2016, ASF a réalisé les opérations suivantes :

- En avril, souscription d'un emprunt amortissable à échéance 2033 de 390 millions d'euros auprès de la BEI.
- En mai, dans le cadre de son programme EMTN, émission d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros, assorti d'un coupon de 1 %, d'une durée de 10 ans.

Au 30 juin 2016, les dettes financières brutes long terme du Groupe, d'un montant total de 18 milliards d'euros, avaient une maturité moyenne de 4,5 ans et leur taux d'intérêt instantané moyen ressortait à 3,17% au 30 juin 2016 (3,27 % au 31 décembre 2015 et 3,37 % au 30 juin 2015).

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} semestre 2016 de VINCI s'élève à 17,6 milliards d'euros, en baisse de 1,5% à structure réelle. La baisse de l'activité à structure comparable (-2,6%) et des effets de change négatifs (-1,2%) sont en partie compensés par l'impact des variations de périmètre pour +2,3%. Celles-ci concernent les acquisitions réalisées en 2016 par VINCI Energies (J&P Richardson en Australie, Smart Grid Energy en France) et VINCI Airports (AERODOM en République dominicaine), ainsi que par les effets sur le semestre des acquisitions réalisées en 2015 (principalement Orteng au Brésil et HEB Construction en Nouvelle Zélande).

Le chiffre d'affaires de la branche **concessions** s'établit à 2,9 milliards d'euros, en hausse de 6,8% à structure réelle et de +5,8% à structure comparable. Celle-ci traduit une progression du chiffre d'affaires de VINCI Autoroutes de 4,9% et une croissance de VINCI Airports de 11,4%. Le chiffre d'affaires de la branche **contracting** (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) s'établit à 14,7 milliards d'euros, en baisse de 3,6% à structure réelle (-4,7% à structure comparable).

En France, le chiffre d'affaires s'élève à 10,3 milliards d'euros, en baisse de 2,6% (-3,3% à structure comparable, dont -1,8% imputable à l'avancement du chantier de la LGV Tours-Bordeaux / projet SEA qui atteint 94% au 30 juin 2016). Le chiffre d'affaires des concessions progresse de 4,6% et celui du contracting diminue de 5,9% (-6,8% à périmètre constant).

À l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 7,3 milliards d'euros. Il est stable à structure réelle (+0,2%) par rapport au 1^{er} semestre 2015 et diminue de 1,4% à structure comparable, hors effets de change (-2,9%) et de périmètre (+4,5%).

La part du chiffre d'affaires réalisé hors de France au 1^{er} semestre 2016 est en légère hausse à 41,3% (40,6% au 1^{er} semestre 2015). L'international représente 14,5% du chiffre d'affaires des concessions (12,7% au 1^{er} semestre 2015) et 46,7% du chiffre d'affaires du contracting (45,4% au 1^{er} semestre 2015).

Chiffre d'affaires par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Variation 2016/2015	
			Réelle	Comparable
Concessions	2 882	2 699	+ 6,8%	+ 5,8%
VINCI Autoroutes	2 365	2 253	+ 4,9%	+ 4,9%
VINCI Airports	455	384	+ 18,6%	+ 11,4%
Autres concessions	62	62	+ 0,5%	+ 1,3%
Contracting	14 695	15 244	(3,6%)	(4,7%)
VINCI Energies	4 960	4 795	+ 3,4%	+ 0,4%
Eurovia	3 282	3 445	(4,7%)	(3,8%)
VINCI Construction	6 453	7 005	(7,9%)	(8,6%)
VINCI Immobilier	265	261	+ 1,5%	+ 1,5%
Éliminations intra-groupe	(223)	(324)		
Chiffre d'affaires^(*)	17 619	17 880	(1,5%)	(2,6%)
CA travaux des filiales concessionnaires	340	350	(2,8%)	(10,5%)
Éliminations intra-groupe	(157)	(98)		
CA travaux des filiales concessionnaires - hors activité Groupe	183	252	(27,3%)	(38,0%)
Chiffre d'affaires consolidé total	17 802	18 132	(1,8%)	(3,0%)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

CONCESSIONS : 2 882 millions d'euros (+6,8% à structure réelle ; +5,8% à structure comparable)

VINCI Autoroutes : le chiffre d'affaires s'établit à 2 365 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 en progression de 4,9% par rapport au 1^{er} semestre 2015. Les recettes de péage sont en croissance de 4,9% grâce à une hausse du trafic sur le réseau interurbain de 3,3% (véhicules légers : +2,9% ; poids lourds : +5,2%) intégrant les effets positifs de l'année bissextile, de conditions climatiques favorables - exception faite des inondations de l'A10 intervenues fin mai sur le réseau Cofiroute - et d'une reprise économique qui se confirme. Il s'y ajoute l'impact du Duplex A86 (+0,1%) et des effets tarifaires (+1,5%).

VINCI Airports réalise un chiffre d'affaires de 455 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 en hausse de 18,6% (+11,4% à structure comparable). Le trafic passagers poursuit sa progression à un rythme élevé (+10,2%, hors intégration des aéroports de République dominicaine à partir d'avril), dont au Portugal +11,9%, au Cambodge +4,9% et en France +5,7%.

CONTRACTING : 14 695 millions d'euros (-3,6% à structure réelle ; -4,7% à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires est en baisse de 5,9% à 7 830 millions d'euros (-6,8% à périmètre constant). La baisse de l'activité liée à l'avancement du projet SEA, qui atteint 94% au 30 juin 2016, contribue pour -2,2% à cette évolution (132 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 contre 328 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

À l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 6 866 millions d'euros en léger recul à structure réelle (-0,9 %), les variations de périmètre (+4,2 %) compensant la décroissance organique (-2,1 %) et les effets de change (-3,0 %).

VINCI Energies : 4 960 millions d'euros (+3,4 % à structure réelle ; +0,4 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires s'établit à 2 628 millions d'euros, en progression de 2,3 % par rapport au 1^{er} semestre 2015 à structure réelle, grâce à l'intégration d'APX, *Cloud Builder* acquis au cours du 2^e semestre 2015, et de Smart Grid Energy, acquis au 2^e trimestre 2016. Il est en légère baisse à structure comparable (-1,0 %) traduisant des évolutions différentes selon les métiers. Dans le secteur de l'*Information and Communication Technology (ICT)*, l'activité affiche une légère progression, la croissance dans la communication d'entreprise permettant de compenser un net recul dans les infrastructures télécom, en raison notamment de l'achèvement du projet GSM-R. Dans les infrastructures d'énergie et de mobilité, l'activité est en progression. Elle se contracte dans le tertiaire et dans l'industrie.

A l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 2 332 millions d'euros (+4,8 % à structure réelle ; +2,1 % à structure comparable). La croissance à structure réelle est induite par les opérations de croissance externe réalisées en début d'année (J&P Richardson en Australie) et au 2^e trimestre 2015 (Orteng au Brésil). La croissance de l'activité à périmètre et changes constants traduit des situations contrastées selon les zones. En Europe, l'activité affiche une croissance robuste au Benelux, en Allemagne et en Suisse et une reprise au Royaume-Uni et en Europe du sud, mais elle se tasse en Europe centrale. Hors d'Europe, le chiffre d'affaires à structure comparable diminue au Brésil, en Indonésie et en Australie ; l'activité est stable au Maroc et progresse en Nouvelle-Zélande.

Eurovia : 3 282 millions d'euros (-4,7 % à structure réelle ; -3,8 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires du semestre s'établit à 1 918 millions d'euros en recul de 7 % à structure réelle et à structure comparable. Cette évolution résulte essentiellement de la contraction des budgets des collectivités locales pour les activités routières traditionnelles et de l'avancement du projet de la LGV SEA qui contribue pour 2 % à ce recul.

À l'international, le chiffre d'affaires s'élève à 1 364 millions d'euros, en légère baisse à structure réelle (-1,3%). Hors variations de périmètre (+0,3 %) et effets de change (-2,7% portant essentiellement sur le sterling et le dollar canadien), l'activité est en légère progression à structure comparable (+1,1 %) reflétant des situations contrastées selon les pays : reculs en République tchèque et en Slovaquie, conséquence de l'achèvement de grands projets et dans l'attente de la mise en place de nouveaux plans d'investissements européens ; baisses également en Pologne et en Espagne ; stabilité au Royaume-Uni et au Canada ; croissances en Allemagne, aux Etats-Unis et au Chili.

Il convient de rappeler que le facteur saisonnier est important chez Eurovia, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre ne représentant, en 2015, que 44% du chiffre total de l'année. Il est particulièrement marqué en Europe centrale et au Canada.

VINCI Construction : 6 453 millions d'euros (-7,9 % à structure réelle ; -8,6 % à structure comparable)

En France, le chiffre d'affaires s'établit à 3 283 millions d'euros en baisse de 10,9 % à structure réelle, comme à structure comparable. Cette contraction traduit la diminution, marquée en 2015, des prises de commandes dans le bâtiment et le génie civil, l'achèvement des travaux de la LGV Tours-Bordeaux (impact de l'ordre de -3 %) et de plusieurs autres grands projets de bâtiments et de génie civil, tant en Ile-de France qu'en province. Ces éléments ne sont pas compensés par la montée en régime des nouveaux chantiers autoroutiers (A9, A63) et de la Nouvelle Route du Littoral sur l'île de la Réunion ou le démarrage des nouveaux projets récemment gagnés. En revanche, dans les travaux spécialisés, Soletanche Freyssinet affiche une croissance d'activité.

À l'international, le chiffre d'affaires s'établit à 3 170 millions d'euros en baisse à structure réelle (-4,5 %), traduisant une décroissance organique de 6,1% et une évolution défavorable des variations de change (-4,0%), non compensées par l'impact des variations de périmètre réalisées en 2015 (prise de contrôle à 100 % dans Grupo Rodio Kronsa et acquisition de HEB Construction). A structure comparable, l'activité diminue chez Sogea-Satom et chez Entropose, touchés par la forte baisse des investissements des pays producteurs africains d'hydrocarbures et des compagnies du secteur de l'*Oil & Gaz*. L'activité se stabilise au Royaume-Uni chez VINCI Construction Plc. L'activité de Soletanche Freyssinet affiche un léger recul, après deux années de forte croissance, de même que la division Grands Projets, du fait du phasage des projets.

VINCI Immobilier : 265 millions d'euros (+1,5 % à structure réelle et à structure comparable)

Le dynamisme du marché résidentiel en France, qui se traduit par la progression des réservations d'appartements (+24% à 2 360 lots) et des lancements en travaux de nouveaux programmes (+42%, soit 1 762 lots) permet de compenser le recul de l'activité en immobilier d'entreprise.

Chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	% du total	1 ^{er} semestre 2015	Variation 2016/2015	
				Réelle	À taux de change constant
France	10 348	58,7%	10 621	(2,6%)	(2,6%)
Royaume-Uni	1 261	7,2%	1 331	(5,3%)	+ 0,8%
Allemagne	1 192	6,8%	1 150	+ 3,6%	+ 3,6%
Europe centrale et orientale	626	3,6%	708	(11,5%)	(10,5%)
Autres pays d'Europe	1 378	7,8%	1 257	+ 9,7%	+ 10,5%
Europe hors France	4 457	25,3%	4 446	+ 0,3%	+ 2,5%
Amériques	1 074	6,1%	1 064	+ 1,0%	+ 7,1%
Afrique	661	3,8%	671	(1,4%)	+ 0,5%
Russie, Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 078	6,1%	1 078	(0,0%)	+ 4,6%
International hors Europe	2 814	16,0%	2 813	+ 0,0%	+ 4,6%
Total International	7 271	41,3%	7 259	+ 0,2%	+ 3,3%
Chiffre d'affaires^(*)	17 619	100,0%	17 880	(1,5%)	(0,2%)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires

3. Résultats

3.1 Résultat opérationnel sur activité/résultat opérationnel

Le résultat opérationnel sur activité (ROPA) s'élève à 1 720 millions d'euros, en augmentation de 11,7 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2015 (1 540 millions d'euros).

Le taux de ROPA/chiffre d'affaires du Groupe s'améliore de 8,6 % au 1^{er} semestre 2015 à 9,8 % au 1^{er} semestre 2016 du fait principalement de la progression du ROPA des concessions dont la part dans le « mix métiers » du Groupe s'est accrue.

Résultat opérationnel sur activité (ROPA)/résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	%CA ^(*)	1 ^{er} semestre 2015	%CA ^(*)	Variation 2016/2015
Concessions	1 361	47,2%	1 186	44,0%	14,7%
VINCI Autoroutes	1 205	51,0%	1 070	47,5%	12,7%
VINCI Airports	160	35,3%	138	35,9%	16,5%
Autres concessions	(4)	(7,2%)	(21)	(34,0%)	-
Contracting	338	2,3%	315	2,1%	7,5%
VINCI Energies	274	5,5%	260	5,4%	5,5%
Eurovia	(28)	(0,9%)	(48)	(1,4%)	40,9%
VINCI Construction	92	1,4%	103	1,5%	(10,0%)
VINCI Immobilier	8	3,1%	23	9,0%	(64,9%)
Holdings	12	-	15	-	-
Résultat opérationnel sur activité (ROPA)	1 720	9,8%	1 540	8,6%	11,7%
Paiement en actions (IFRS 2)	(43)	-	(36)	-	-
Résultats des sociétés mises en équivalence	2	-	49	-	-
Autres éléments opérationnels courants	23	-	33	-	-
Résultat opérationnel courant	1 702	9,7%	1 586	8,9%	7,3%
Éléments opérationnels non courants	5	-	(9)	-	-
Résultat opérationnel	1 706	9,7%	1 577	8,8%	8,2%

N.B : le ROPA se définit comme le résultat opérationnel avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2), de la quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence et des autres éléments opérationnels courants et non courants

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

Le ROPA de la branche **concessions** s'établit à 1 361 millions d'euros (soit 47,2 % du chiffre d'affaires) en hausse de 14,7 % par rapport au 1^{er} semestre 2015 (1 186 millions d'euros, soit 44,0 % du chiffre d'affaires).

Le ROPA de VINCI Autoroutes ressort à 1 205 millions d'euros (1 070 millions d'euros 1^{er} semestre 2015) en progression de 12,7 %. Le taux de ROPA/chiffre d'affaires passe de 47,5 % au 1^{er} semestre 2015 à 51,0 %. Cette progression traduit la hausse du chiffre d'affaires et une bonne maîtrise des charges d'exploitation. Par ailleurs, l'allongement de la durée des concessions dans le cadre du plan de relance autoroutier conclu en juillet 2015, a entraîné un étalement des charges d'amortissements.

Le ROPA de VINCI Airports est en hausse de 16,5 % à 160 millions d'euros (35,3 % du chiffre d'affaires contre 35,9 % au 1^{er} semestre 2015). Cette croissance résulte, outre l'impact de l'intégration d'AERODOM, des bonnes performances des principales plates-formes aéroportuaires gérées, en particulier au Portugal.

Le ROPA de la branche **contracting** s'établit à 338 millions d'euros, en hausse de 24 millions d'euros (315 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires s'améliore à 2,3 % (2,1 % au 1^{er} semestre 2015) grâce aux progrès réalisés par VINCI Energies et par Eurovia. Le léger tassement du taux de marge de VINCI Construction traduit les effets négatifs des baisses d'activité en France et en Afrique qui n'ont pas pu être compensées par le retour à l'équilibre de VINCI Construction UK au Royaume-Uni.

Le ROPA de VINCI Energies s'établit à 274 millions d'euros en hausse de 14 millions d'euros (+5,5%) par rapport au 1^{er} semestre 2015 (260 millions d'euros). L'amélioration du taux de ROPA/chiffre d'affaires, qui passe de 5,4 % au 1^{er} semestre 2015 à 5,5 % au 1^{er} semestre 2016, traduit une bonne performance d'ensemble en France et en Europe.

Eurovia affiche un ROPA négatif de -28 millions d'euros, en amélioration par rapport à celui du 1^{er} semestre 2015 (-48 millions d'euros), le taux de ROPA/chiffre d'affaires progressant de 50 points de base à -0,9%. L'amélioration de la rentabilité des implantations à l'international, notamment au Royaume-Uni, en Europe centrale, aux Etats-Unis, au Chili et au Canada, s'accompagne d'une bonne résilience des activités traditionnelles routières et ferroviaires en France, où, malgré les baisses d'activité enregistrées, l'érosion des marges a pu être limitée. Il convient de rappeler que le résultat d'Eurovia au 1^{er} semestre n'est pas représentatif de sa performance annuelle, la saisonnalité de l'activité affectant les couvertures de frais généraux.

Le ROPA de VINCI Construction s'élève à 92 millions d'euros, en baisse de 11 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2015 (103 millions d'euros). Le taux de ROPA/chiffre d'affaires diminue légèrement de 1,5 % à 1,4 % au 1^{er} semestre 2016. L'érosion des marges chez VINCI Construction France est la conséquence de la baisse des volumes d'activité qui occasionne une moindre couverture des frais généraux et des coûts de réorganisation. Par ailleurs, la réduction des investissements des pays pétroliers africains a généré une diminution de la contribution de Sogea-Satom. Les taux de marges de Soletanche Freyssinet et de la division Grands Projets se maintiennent à des niveaux satisfaisants. Enfin, VINCI Construction Plc au Royaume-Uni affiche désormais un ROPA proche de l'équilibre.

VINCI Immobilier : le ROPA s'établit à 8 millions d'euros avec un taux de ROPA/chiffre d'affaires de 3,1 % (23 millions d'euros et 9,0 % au 1^{er} semestre 2015 qui bénéficiait du règlement favorable d'un ancien litige). On peut souligner une bonne performance dans l'immobilier résidentiel et un phasage défavorable des projets en immobilier d'entreprise. Ces résultats ne reflètent pas la performance attendue du pôle sur l'ensemble de l'année.

Le **résultat opérationnel courant** s'élève à 1 702 millions d'euros, soit 9,7 % du chiffre d'affaires (1 586 millions au 1^{er} semestre 2015; 8,9 % du chiffre d'affaires). Il prend en compte :

- La charge sur paiements en actions (avantages consentis aux salariés dans le cadre des plans d'épargne Groupe et des plans d'actions de performance). Elle s'élève à 43 millions d'euros (-36 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) ;
- La part du Groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence qui ressort à +2 millions d'euros (+49 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) dont +17 millions d'euros pour les concessions (+20 millions au 1^{er} semestre 2015) et -20 millions d'euros pour le contracting (+25 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) ;
- Les autres charges et produits opérationnels courants pour +23 millions d'euros (+33 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Résultat opérationnel courant par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	%CA ^(*)	1 ^{er} semestre 2015	%CA ^(*)	Variation 2016/2015
Concessions	1 389	48,2%	1 216	45,1%	14,2%
VINCI Autoroutes	1 199	50,7%	1 068	47,4%	12,3%
VINCI Airports	187	41,0%	151	39,3%	24,0%
Autres concessions	3	5,1%	(2)	(3,6%)	-
Contracting	291	2,0%	327	2,1%	(11,0%)
VINCI Energies	262	5,3%	251	5,2%	4,4%
Eurovia	(30)	(0,9%)	(47)	(1,4%)	36,9%
VINCI Construction	58	0,9%	123	1,8%	(52,4%)
VINCI Immobilier	13	4,8%	27	10,4%	(53,0%)
Holdings	9	-	16	-	-
Résultat opérationnel courant	1 702	9,7%	1 586	8,9%	7,3%

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

Les éléments opérationnels non courants représentent un produit net de 5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (charge nette de 9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Le **résultat opérationnel**, après prise en compte des éléments opérationnels courants et non courants, s'élève à 1 706 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, en hausse de 8,2 % par rapport à celui du 1^{er} semestre 2015 (1 577 millions d'euros).

3.2 Résultat net

Le résultat net consolidé part du Groupe du 1^{er} semestre 2016 s'établit à 920 millions d'euros (soit 5,2 % du chiffre d'affaires), en hausse de 101 millions d'euros (+12,4%) par rapport au 1^{er} semestre 2015 (819 millions d'euros).

Le résultat net par action du semestre (après prise en compte des instruments dilutifs) s'élève ainsi à 1,65 euro, en hausse de 12,1% par rapport au 1^{er} semestre 2015 (1,47 euro par action).

La diminution du coût de l'endettement financier net s'est poursuivie au 1^{er} semestre 2016. Il s'établit à 262 millions d'euros (277 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015). Cette amélioration traduit la réduction de l'encours moyen de l'endettement à long terme, le refinancement dans de meilleures conditions des remboursements intervenus en 2015 et 2016 et la baisse des taux d'intérêts, dont le Groupe a profité grâce à sa politique de variabilisation d'une partie de sa dette. Au 1^{er} semestre 2016, le taux moyen de la dette financière brute à long terme ressort à 3,31 % (3,51 % au 1^{er} semestre 2015 et en 2015).

Les autres produits et charges financiers présentent un solde négatif de 21 millions d'euros (-4 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015). Ils comprennent le coût de l'actualisation des engagements de retraite et des provisions pour remise en état des actifs incorporels concédés pour -26 millions d'euros (-28 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015), un produit de 18 millions d'euros au titre des intérêts financiers capitalisés sur les investissements en cours dans les concessions (+11 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) et des résultats de change négatifs pour -13 millions d'euros (à comparer avec un produit de 13 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 483 millions d'euros, soit un taux effectif de 34,0 %, à comparer à une charge de 462 millions d'euros et un taux de 37,0 % au 1^{er} semestre 2015 qui incluait la majoration de 10,7 % du taux d'impôt sur les bénéfices (IS) en France (le portant ainsi à 38 % entre 2012 et 2015). Cette augmentation traduit la progression des résultats avant impôts, tant en France qu'à l'international.

La quote-part de résultat attribuable aux minoritaires s'élève à 20 millions d'euros (16 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

4. Flux de trésorerie

L'Ebitda (*) du 1^{er} semestre 2016 s'élève à 2 606 millions d'euros, en hausse de 5,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2015 (2 471 millions d'euros). Il représente 14,8 % du chiffre d'affaires (contre 13,8 % au 1^{er} semestre 2015).

L'Ebitda des **concessions** représente 77 % du total et progresse de 7,4 % à 2 019 millions d'euros (1 879 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015). Il représente 70,1 % du chiffre d'affaires (69,6 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2015).

L'Ebitda de VINCI Autoroutes est en hausse de 5,3 % à 1 766 millions d'euros (1 678 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) ; le taux d'Ebitda/chiffre d'affaires s'améliore légèrement pour s'établir à 74,7 % (74,4 % au 1^{er} semestre 2015).

L'Ebitda de VINCI Airports augmente de près de 21% pour s'établir à 239 millions d'euros (198 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) grâce notamment à l'intégration d'AERODOM et aux bonnes performances du Portugal. Le taux de marge progresse à 52,6 % du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2016 (51,7 % au 1^{er} semestre 2015).

L'Ebitda de la branche **contracting** est stable à 560 millions d'euros (557 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015). Le taux d'Ebitda/chiffre d'affaires passe de 3,7 % au 1^{er} semestre 2015 à 3,8 % au 1^{er} semestre 2016.

Ebitda par pôle

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	%CA ^(*)	1 ^{er} semestre 2015	%CA ^(*)	Variation 2016/2015
Concessions	2 019	70,1%	1 879	69,6%	+ 7,4%
VINCI Autoroutes	1 766	74,7%	1 678	74,4%	+ 5,3%
VINCI Airports	239	52,6%	198	51,7%	+ 20,7%
Autres concessions	13	21,5%	4	5,9%	-
Contracting	560	3,8%	557	3,7%	+ 0,5%
VINCI Energies	289	5,8%	279	5,8%	+ 3,6%
Eurovia	59	1,8%	35	1,0%	+ 70,7%
VINCI Construction	211	3,3%	243	3,5%	(13,2%)
VINCI Immobilier	8	2,9%	23	8,9%	(66,2%)
Holdings	20		11		
Ebitda Total	2 606	14,8%	2 471	13,8%	+ 5,5%

(*) Hors chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires.

(*) Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement et impôts (CAFICE)

La variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes, structurellement négative au 1^{er} semestre en raison de la saisonnalité des activités de la branche contracting, est ressortie à -1 136 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (-831 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015). Cette évolution est la conséquence des baisses d'activité chez Eurovia et chez VINCI Construction, en France et en Afrique, d'un phasage des réceptions d'avances ou soldes de fin de chantiers sur de grands projets à l'international moins favorable qu'au 1^{er} semestre 2015, et de moindres encaissements, notamment chez Eurovia en Europe centrale, compte tenu de l'anticipation des règlements de certains clients en décembre 2015. Il faut noter également l'acquisition de nouveaux fonciers par VINCI Immobilier.

Les intérêts financiers nets payés s'élèvent à 331 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, stables par rapport au 1^{er} semestre 2015 (331 millions d'euros).

Les impôts payés augmentent de 30 millions d'euros à 495 millions d'euros (465 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Les **flux de trésorerie liés à l'activité**⁽³⁾ ressortent ainsi à 697 millions d'euros, en nette baisse de 220 millions d'euros par rapport à ceux du 1^{er} semestre 2015 (917 millions d'euros).

Après prise en compte des investissements opérationnels pour un montant, net de cessions, de 299 millions d'euros en hausse de 9,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2015 (273 millions d'euros), le **cash-flow opérationnel**⁽²⁾ s'établit à 398 millions d'euros, contre 643 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015.

Les investissements de développement dans les concessions et les PPP se sont élevés à 435 millions d'euros (contre 396 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015). Ils comprennent 359 millions d'euros investis par VINCI Autoroutes en France (307 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Le **cash-flow libre**, avant investissements financiers, fait ressortir ainsi un flux négatif de -38 millions d'euros (contre un flux positif de +247 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015), dont +713 millions d'euros générés par les concessions et -982 millions d'euros générés par le contracting (respectivement +648 millions d'euros et -644 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Les investissements financiers, nets des cessions, et les autres flux d'investissements génèrent un flux net négatif de trésorerie de 1 043 millions d'euros et comprennent notamment les acquisitions d'AERODOM en République dominicaine par VINCI Airports et de J&P Richardson en Australie par VINCI Energies, ainsi que la prise de participation de 40% dans Kansai Airports, société concessionnaire de deux aéroports au Japon par VINCI Airports.

Au 1^{er} semestre 2015, ces investissements financiers s'étaient élevés à 167 millions d'euros et concernaient principalement l'acquisition de la société Orteng au Brésil par VINCI Energies.

Les dividendes versés par le Groupe au cours du semestre représentent 720 millions d'euros (683 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015), dont 702 millions d'euros distribués par VINCI SA, au titre du solde du dividende 2015 (1,27 euro par action).

Les augmentations de capital se sont élevées à 323 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 - pour un total de 6,4 millions d'actions créées - dont 257 millions d'euros au titre des plans d'épargne Groupe et 65 millions d'euros au titre des levées d'options de souscription.

Afin de neutraliser la dilution générée par ces opérations, VINCI a acquis sur le marché, dans le cadre de son programme de rachat d'actions, 5,5 millions d'actions pour un montant total de 347 millions d'euros à un prix moyen de 63,47 euros par action.

L'ensemble de ces flux a entraîné, au 1^{er} semestre 2016, une augmentation de l'endettement financier net de 1 954 millions d'euros, le portant ainsi à 14 390 millions d'euros au 30 juin 2016. Il se décompose entre des dettes financières brutes long terme de 17 103 millions d'euros (16 557 millions d'euros au 31 décembre 2015) et une trésorerie nette gérée de 2 713 millions d'euros (4 121 millions d'euros au 31 décembre 2015).

5. Bilan et endettement financier net

Les actifs non courants consolidés s'élèvent à 37,5 milliards d'euros au 30 juin 2016 (36,5 milliards d'euros au 30 juin 2015 ; 36,7 milliards d'euros au 31 décembre 2015) dont 28,5 milliards d'euros pour la branche concessions (27,5 milliards d'euros au 30 juin 2015 ; 27,6 milliards d'euros au 31 décembre 2015) et 8,9 milliards d'euros pour la branche contracting (8,8 milliards d'euros au 30 juin 2015 ; 9,0 milliards d'euros au 31 décembre 2015).

Après prise en compte d'un excédent net de fonds de roulement, essentiellement localisé dans la branche contracting, de 5,4 milliards d'euros, en diminution de près de 1,2 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2015, les capitaux engagés s'élèvent à 32,1 milliards d'euros au 30 juin 2016 (30,1 milliards d'euros à fin 2015 ; 31,2 milliards d'euros au 30 juin 2015).

Les capitaux engagés de la branche concessions représentent 27,3 milliards d'euros, soit 85 % du total (84 % au 30 juin 2015).

(1) Flux de trésorerie liés à l'activité : capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôts payés, variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité et des provisions courantes et dividendes reçus des sociétés mises en équivalence.

(2) Cash flow opérationnel : flux de trésorerie liés à l'activité diminués des investissements opérationnels nets (hors investissements de développement dans les concessions et les PPP).

Les capitaux propres consolidés du Groupe s'établissent à 15,2 milliards d'euros au 30 juin 2016, en hausse de 0,3 milliard d'euros par rapport au 30 juin 2015 et en baisse de 0,1 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2015 (15,3 milliards d'euros). Ils comprennent les intérêts minoritaires pour 0,1 milliard d'euros.

Le nombre d'actions composant le capital, y compris actions auto-détenues, s'élève à 594 880 595 au 30 juin 2016 (588 453 075 au 31 décembre 2015). Les actions auto-détenues représentent 6,6% du capital au 30 juin 2016 (5,8% au 31 décembre 2015 ; 7,1% au 30 juin 2015).

L'endettement financier net consolidé s'élève à 14,4 milliards d'euros au 30 juin 2016, en augmentation de 0,5 milliard d'euros par rapport au 30 juin 2015 (13,9 milliards d'euros) et de près de 2,0 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2015 (12,4 milliards d'euros).

L'endettement de la branche concessions, y compris leurs holdings, s'établit à 23,9 milliards d'euros, en augmentation de 0,3 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2015 (23,6 milliards d'euros). De son côté, la branche contracting affiche un endettement financier net de 0,1 milliard d'euros, en diminution de 1,1 milliard d'euros sur le semestre (excédent financier net de 1,0 milliard d'euros au 31 décembre 2015 et de 0,6 milliard d'euros au 30 juin 2015). Les holdings et autres activités présentent un excédent financier net de 9,6 milliards d'euros, en diminution de 0,5 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2015.

Le ratio endettement financier net/fonds propres s'établit à 0,9 au 30 juin 2016 (0,8 au 31 décembre 2015). L'endettement financier rapporté à la CAFICE sur 12 mois glissants s'établit à 2,5 à fin juin 2016 (2,2 au 31 décembre 2015).

La liquidité du Groupe au 30 juin 2016 ressort à 8,7 milliards d'euros (9,2 milliards d'euros au 30 juin 2015 et 10,1 milliards d'euros au 31 décembre 2015). Elle se répartit entre une trésorerie nette gérée de 2,7 milliards d'euros et des lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées pour 6,0 milliards d'euros, dont les échéances ont été prorogées à mai 2021 au cours du semestre.

Excédent (endettement) financier net

(en millions d'euros)	30/06/2016	EFN/CAFICE	30/06/2015	31/12/2015	Variation	Variation
					30/06/2016 vs 30/06/2015	30/06/2016 vs 31/12/2015
Concessions	(23 884)	x 5,9	(19 777)	(23 551)	(4 107)	(333)
VINCI Autoroutes	(19 643)	x 5,4	(16 738)	(20 247)	(2 904)	605
VINCI Airports	(3 826)	x 8,5	(2 901)	(2 812)	(925)	(1 014)
VINCI Concessions	(415)		(138)	(492)	(277)	77
Contracting	(94)		635	1 034	(729)	(1 128)
VINCI Energies	(761)		(630)	(472)	(131)	(289)
Eurovia	(258)		(117)	174	(141)	(432)
VINCI Construction	925		1 382	1 332	(457)	(406)
Holdings & divers	9 588		5 267	10 081	4 321	(493)
Total	(14 390)	x 2,5	(13 875)	(12 436)	(515)	(1 954)

6. Carnet de commandes du contracting

Au 30 juin 2016, le carnet de commandes des pôles du contracting (VINCI Energies, Eurovia, VINCI Construction) ressort à 29,2 milliards d'euros en hausse de près de 6 % par rapport au 31 décembre 2015. Stable à l'international, il augmente de plus de 11 % en France. Sur 12 mois, il est en progression de près de 2 % (28,7 milliards d'euros au 30 juin 2015) et de +3 % hors projet de la LGV SEA. Il représente 11 mois d'activité moyenne. Compte tenu de la part plus importante des grands projets dans le total, l'étalement dans le temps des carnets de commandes devrait être plus marqué.

Le carnet de commandes de VINCI Energies au 30 juin 2016 s'établit à 6,4 milliards d'euros, en hausse de 6 % depuis le début de l'année (France : +5 % ; international : +8 %) mais en recul de 5% sur 12 mois (France : -3 % ; international : -8 %). Il représente près de 8 mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes d'Eurovia s'élève à près de 5,9 milliards d'euros, en hausse de 9 % par rapport au 1^{er} janvier 2016 (France : +28 % ; international : -2 %) et de près de 4% sur 12 mois (France : +20 % ; international : -5 %). Il représente 9 mois d'activité moyenne du pôle.

Le carnet de commandes de VINCI Construction au 30 juin 2016 est en progression de 4 % depuis le 31 décembre 2015 (France : +10% ; international : -2%) à 16,9 milliards d'euros et de 4 % sur 12 mois (France : +8 % ; international : stable). Il représente près de 15 mois d'activité moyenne du pôle.

Carnet de commandes (*)

(en milliards d'euros)	30/06/2016	dont France	dont International	30/06/2015	31/12/2015
VINCI Energies	6,4	3,5	3,0	6,8	6,1
Eurovia	5,9	2,5	3,4	5,6	5,4
VINCI Construction	16,9	9,0	8,0	16,3	16,3
Total Contracting	29,2	14,9	14,3	28,7	27,7

(*) Données non auditées

7. Acompte sur dividende

Le Conseil d'administration du 28 juillet 2016 a décidé de procéder au versement d'un acompte sur dividende au titre de l'exercice 2016 d'un montant de 0,63 euro par action, en hausse de 10,5% par rapport à celui versé en 2015 (0,57 euro par action).

Cet acompte sera payé en numéraire le 10 novembre 2016 (date de détachement du coupon : 8 novembre 2016).

8. Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note L.26 des comptes consolidés semestriels résumés.

9. Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels VINCI pourrait être confronté sont détaillés en note C. Facteurs de risques du rapport de gestion du document de référence 2015.

Comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2016

États financiers consolidés semestriels	13
Chiffres clés	13
Compte de résultat consolidé de la période	14
État du résultat global consolidé de la période	15
Bilan consolidé	16
Tableau des flux de trésorerie consolidés	18
Variation des capitaux propres consolidés	19
 Annexe aux comptes consolidés semestriels	 20

États financiers consolidés semestriels

Chiffres clés

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Variation 1 ^{er} semestre 2016/2015	Exercice 2015
Chiffre d'affaires^(*)	17 619	17 880	(1,5 %)	38 518
Chiffre d'affaires réalisé en France ^(*)	10 348	10 621	(2,6 %)	22 414
% du chiffre d'affaires ^(*)	58,7 %	59,4 %		58,2 %
Chiffre d'affaires réalisé à l'international ^(*)	7 271	7 259	0,2 %	16 104
% du chiffre d'affaires ^(*)	41,3 %	40,6 %		41,8 %
Résultat opérationnel sur activité	1 720	1 540	11,7 %	3 758
% du chiffre d'affaires ^(*)	9,8 %	8,6 %		9,8 %
Résultat opérationnel courant	1 702	1 586	7,3 %	3 788
Résultat opérationnel	1 706	1 577	8,2 %	3 715
Résultat net - part du Groupe	920	819	12,4 %	2 046
Résultat net dilué par action (en euros)	1,65	1,47	12,1 %	3,66
Dividende par action (en euros)	0,63 ^(**)	0,57	10,5 %	1,84
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2 606	2 471	5,5 %	5 664
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(299)	(273)	9,5 %	(624)
Investissements de développement (concessions et PPP)	(435)	(396)	9,8 %	(903)
Cash-flow libre (après investissements)	(38)	247	(115 %)	2 995
Capitaux propres y compris intérêts minoritaires	15 180	14 889	291	15 256
Endettement financier net	(14 390)	(13 875)	(515)	(12 436)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Acompte sur dividende qui sera versé le 10 novembre 2016.

Compte de résultat consolidé de la période

(en millions d'euros)	Notes	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Chiffre d'affaires^(*)	1-2	17 619	17 880	38 518
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires		183	252	643
Chiffre d'affaires total		17 802	18 132	39 161
Produits des activités annexes		74	86	160
Charges opérationnelles	4	(16 156)	(16 678)	(35 563)
Résultat opérationnel sur activité	1-4	1 720	1 540	3 758
Paiements en actions (IFRS 2)	25	(43)	(36)	(95)
Résultat des sociétés mises en équivalence	4-10	2	49	89
Autres éléments opérationnels courants		23	33	36
Résultat opérationnel courant	4	1 702	1 586	3 788
Éléments opérationnels non courants	4	5	(9)	(73)
Résultat opérationnel	4	1 706	1 577	3 715
Coût de l'endettement financier brut		(277)	(303)	(600)
Produits financiers des placements de trésorerie		15	26	43
Coût de l'endettement financier net	5	(262)	(277)	(557)
Autres produits et charges financiers	6	(21)	(4)	(24)
Impôts sur les bénéfices	7	(483)	(462)	(1 055)
Résultat net		940	834	2 079
Résultat net - part des intérêts minoritaires		20	16	34
Résultat net - part du Groupe		920	819	2 046
<hr/>				
Résultat net par action - part du Groupe				
Résultat net par action (en euros)	8	1,66	1,48	3,69
Résultat net dilué par action (en euros)	8	1,65	1,47	3,66

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

État du résultat global consolidé de la période

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016			1 ^{er} semestre 2015			Exercice 2015		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
Résultat net	920	20	940	819	16	834	2 046	34	2 079
Variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie ^(*)	(1)	-	(1)	45	-	45	71	-	71
Écarts de conversion	1	(1)	-	93	5	98	32	4	36
Impôts ^(**)	-	-	-	(15)	-	(15)	(26)	-	(26)
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	(30)	-	(30)	66	-	66	60	-	60
Autres éléments du résultat global pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	(29)	(1)	(30)	188	5	193	137	4	140
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite	(126)	-	(126)	(207)	-	(207)	(105)	-	(105)
Impôts	32	-	32	51	-	51	25	-	25
Quote-part des sociétés mises en équivalence, nets	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net	(93)	-	(93)	(156)	-	(156)	(80)	-	(80)
Total autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres	(122)	(1)	(123)	32	5	37	57	3	60
Résultat global	798	19	817	851	20	871	2 102	37	2 139

(*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture.

Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert affecte le résultat.

(**) Effets d'impôt liés aux variations de juste valeur des instruments financiers de couverture de flux de trésorerie (part efficace).

Bilan consolidé

Actif

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Actifs non courants				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	24 315	23 892	23 915
Goodwill	9	7 644	7 170	7 296
Autres immobilisations incorporelles		389	401	387
Immobilisations corporelles	14	4 313	4 225	4 241
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	1 457	1 340	1 404
Autres actifs financiers non courants	11-13	875	988	942
Instruments dérivés actifs non courants		877	809	803
Impôts différés actifs		313	307	278
Total actifs non courants		40 183	39 132	39 267
Actifs courants				
Stocks et travaux en cours	15	1 029	973	964
Clients et autres débiteurs	15	10 835	11 127	10 696
Autres actifs courants d'exploitation	15	4 772	4 685	4 635
Autres actifs courants hors exploitation		32	40	30
Actifs d'impôt exigible		125	206	365
Autres actifs financiers courants		29	30	27
Instruments dérivés actifs courants		337	322	364
Actifs financiers de gestion de trésorerie	21	166	186	166
Disponibilités et équivalents de trésorerie	21	4 358	5 207	5 632
Total actifs courants		21 683	22 777	22 880
Actifs destinés à la vente		197	-	-
Total actifs		62 062	61 909	62 147

Bilan consolidé**Passif**

(en millions d'euros)	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Capitaux propres				
Capital social	18.1	1 487	1 495	1 471
Primes liées au capital		9 351	8 951	9 044
Titres autodétenus	18.2	(1 874)	(1 938)	(1 534)
Autres instruments de capitaux propres		-	466	-
Réserves consolidées		6 208	5 917	5 024
Réserves de conversion		54	96	31
Résultat net - part du Groupe		920	819	2 046
Opérations reconnues directement en capitaux propres	18.3	(1 107)	(1 053)	(962)
Capitaux propres - part du Groupe		15 039	14 752	15 119
Intérêts minoritaires		141	137	137
Total capitaux propres		15 180	14 889	15 256
Passifs non courants				
Provisions non courantes	16	1 069	887	949
Provisions pour avantages du personnel	24	1 631	1 634	1 515
Emprunts obligataires	20	11 115	11 653	11 147
Autres emprunts et dettes financières	20	3 539	4 429	3 854
Instruments dérivés passifs non courants		171	235	224
Autres passifs non courants		139	145	129
Impôts différés passifs		1 734	1 670	1 656
Total passifs non courants		19 399	20 652	19 474
Passifs courants				
Provisions courantes	15	3 986	3 767	4 053
Fournisseurs	15	7 121	7 348	7 590
Autres passifs courants d'exploitation	15	10 565	10 716	10 884
Autres passifs courants hors exploitation		319	278	360
Passifs d'impôt exigible		189	174	351
Instruments dérivés passifs courants		184	195	193
Dettes financières courantes	20	5 120	3 889	3 986
Total passifs courants		27 483	26 367	27 417
Passifs détenus en vue de la vente		-	-	-
Total passifs et capitaux propres		62 062	61 909	62 147

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)

	Notes	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Résultat net consolidé de la période (y compris intérêts minoritaires)		940	834	2 079
Dotations aux amortissements		987	1 041	2 033
Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)		2	(37)	61
Paiements en actions (IFRS 2) et autres retraitements		(33)	(38)	4
Résultat sur cessions		(20)	13	(3)
Variations de juste valeur des instruments financiers		10	(17)	-
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence et dividendes des sociétés non consolidées		(7)	(55)	(98)
Coûts d'emprunt immobilisés		(18)	(11)	(23)
Coût de l'endettement financier net comptabilisé	5	262	277	557
Charges d'impôt (y compris impôts différés) comptabilisées		483	462	1 055
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1	2 606	2 471	5 664
Variations du BFR liées à l'activité et des provisions courantes	15.1	(1 137)	(831)	307
Impôts payés		(495)	(465)	(1 041)
Intérêts financiers nets payés		(331)	(331)	(534)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		54	73	125
Flux de trésorerie liés à l'activité	I	697	917	4 522
<i>Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles</i>		(350)	(327)	(749)
<i>Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		51	54	125
Investissements opérationnels (nets de cessions)	1	(299)	(273)	(624)
Cash-flow opérationnel	1	398	643	3 898
<i>Investissements en immobilisations du domaine concédé (nets de subventions reçues)</i>		(421)	(361)	(886)
<i>Créances financières (contrats de PPP et autres)</i>		(14)	(36)	(16)
Investissements de développement (concessions et PPP)	1	(435)	(396)	(903)
Cash-flow libre (après investissements)	1	(38)	247	2 995
<i>Acquisition de titres de participation (consolidés et non consolidés) ⁽¹⁾</i>		(684)	(152)	(403)
<i>Cession de titres de participation (consolidés et non consolidés)</i>		48	6	18
<i>Incidence nette des variations de périmètre</i>		(423)	(66)	(70)
Investissements financiers nets		(1 059)	(213)	(456)
Autres		21	52	44
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements	II	(1 773)	(831)	(1 938)
Augmentations, réductions de capital et rachat d'autres instruments de capitaux propres ⁽²⁾		322	312	(64)
Opérations sur actions propres	18.2	(348)	(466)	(688)
Augmentations et réductions de capital des filiales souscrites par des tiers		1	-	-
Acquisitions/cessions d'intérêts minoritaires (sans prise/perte de contrôle)		(2)	(1)	(27)
Dividendes payés	19	(719)	(683)	(1 044)
<i>- aux actionnaires de VINCI SA ⁽³⁾</i>		(703)	(673)	(1 019)
<i>- aux minoritaires des sociétés intégrées</i>		(17)	(10)	(25)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts à long terme		930	21	129
Remboursements d'emprunts à long terme		(791)	(796)	(1 418)
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		(80)	524	3
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	III	(686)	(1 089)	(3 109)
Autres variations ⁽⁴⁾	IV	440	121	112
Variation de la trésorerie nette	I+II+III+IV	(1 322)	(882)	(413)
Trésorerie nette à l'ouverture		5 077	5 491	5 491
Trésorerie nette à la clôture	21	3 755	4 608	5 077
Variation des actifs de gestion de trésorerie et autres dettes financières courantes		80	(524)	(3)
(Émission) remboursement d'emprunts		(139)	775	1 289
Autres variations ⁽⁴⁾		(573)	37	(28)
Variation de l'endettement financier net		(1 954)	(594)	845
Endettement financier net en début de période		(12 436)	(13 281)	(13 281)
Endettement financier net en fin de période	20	(14 390)	(13 875)	(12 436)

(1) Dont, au cours du 1^{er} semestre 2016, acquisition d'AERODOM et de J&P Richardson pour respectivement 417 et 61 millions d'euros ainsi que les mises de fonds dans les sociétés concessionnaires portant les aéroports du Kansai et de Santiago du Chili pour respectivement 149 et 13 millions d'euros.

En 2015, acquisitions d'Orteng Engenharia e Sistemas, d'HEB Construction et de 20 % de Constructora Concreto pour respectivement 87, 43 et 81 millions d'euros.

(2) Intégrant en 2015 des augmentations de capital pour 436 millions d'euros et le remboursement anticipé des titres subordonnés à durée indéterminée pour 500 millions d'euros.

(3) Y compris coupon des titres subordonnés à durée indéterminée pour 30 millions d'euros en 2015.

(4) Incluant la dette de la société AERODOM à la date d'acquisition

Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capitaux propres - part du Groupe								Opérations reconnues directement en capitaux propres	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total				
	Capital social	Primes liées au capital	Titres auto-détenus	Autres instruments de capitaux propres	Réserves consolidées	Résultat net	Réserves de conversion	(1)								
Capitaux propres au 01/01/2015	1 475	8 633	(1 560)	491	4 205	2 486	(1)	(987)	14 743	125	14 868					
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	819	-	-	819	16	834					
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	-	93	(127)	(34)	5	(29)					
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	7	59	66	-	66					
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	819	100	(67)	851	20	871					
Augmentation de capital	20	318	-	-	-	-	-	-	338	-	338					
Réduction de capital et rachat d'autres instruments de capitaux propres	-	-	-	(25)	(1)	-	-	-	(25)	-	(25)					
Opérations sur actions propres	-	-	(378)	-	(89)	-	-	-	(466)	-	(466)					
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	-	1 813	(2 486)	-	-	(673)	(10)	(683)					
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	-	24	-	-	-	24	-	24					
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)	-	(1)					
Variations de périmètre	-	-	-	-	2	-	(2)	-	-	2	2					
Divers	-	-	-	-	(38)	-	(1)	1	(37)	-	(37)					
Capitaux propres au 30/06/2015	1 495	8 951	(1 938)	466	5 917	819	96	(1 053)	14 752	137	14 889					
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	1 227	-	-	1 227	18	1 245					
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	-	(61)	92	31	(1)	30					
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	(4)	(2)	(6)	-	(6)					
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	1 227	(65)	90	1 252	17	1 268					
Augmentation de capital	6	93	-	-	-	-	-	-	99	-	99					
Réduction de capital et rachat d'autres instruments de capitaux propres	(30)	-	625	(466)	(605)	-	-	-	(476)	-	(476)					
Opérations sur actions propres	-	-	(221)	-	-	-	-	-	(222)	-	(222)					
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	-	(346)	-	-	-	(346)	(15)	(361)					
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	-	37	-	-	-	37	-	37					
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	-	(6)	-	-	-	(6)	-	(6)					
Variations de périmètre	-	-	-	-	(1)	-	(1)	2	-	(2)	(2)					
Divers	-	-	-	-	28	-	1	(1)	28	-	28					
Capitaux propres au 31/12/2015	1 471	9 044	(1 534)	-	5 024	2 046	31	(962)	15 119	137	15 256					
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	920	-	-	920	20	940					
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés contrôlées	-	-	-	-	-	-	1	(94)	(93)	(1)	(93)					
Autres éléments du résultat global comptabilisés directement en capitaux propres des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	22	(52)	(30)	-	(30)					
Résultat global de la période	-	-	-	-	-	920	23	(145)	798	19	817					
Augmentation de capital	16	306	-	-	-	-	-	-	322	1	323					
Réduction de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-					
Opérations sur actions propres	-	-	(340)	-	(8)	-	-	-	(348)	-	(348)					
Affectation du résultat et dividendes distribués	-	-	-	-	1 343	(2 046)	-	-	(703)	(17)	(719)					
Paiements en actions (IFRS 2)	-	-	-	-	29	-	-	-	29	-	29					
Incidence des acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle	-	-	-	-	4	-	-	-	4	-	4					
Variations de périmètre	-	-	-	-	(2)	-	-	2	-	1	1					
Divers	-	-	-	-	(182)	-	-	(1)	(183)	-	(183)					
Capitaux propres au 30/06/2016	1 487	9 351	(1 874)	-	6 208	920	54	(1 107)	15 039	141	15 180					

Annexe aux comptes consolidés semestriels

A. Saisonnalité de l'activité	22
B. Principes généraux et recours aux estimations	23
C. Faits marquants de la période et évolution du périmètre de consolidation	26
D. Indicateurs financiers par pôle et zone géographique	28
1. Informations sectorielles par branche et pôle	28
2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique	35
3. Réconciliation des capitaux engagés avec les états financiers	36
E. Principales composantes du compte de résultat	37
4. Résultat opérationnel	37
5. Coût de l'endettement financier net	38
6. Autres produits et charges financiers	38
7. Impôts sur les bénéfices	38
8. Résultat par action	38
F. Données relatives aux participations du Groupe	40
9. Goodwill	40
10. Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises	41
11. Autres actifs financiers non courants	42
G. Contrats de concessions et PPP	43
12. Immobilisations incorporelles du domaine concédé	43
13. Créances financières PPP (sociétés contrôlées)	45
H. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité	46
14. Immobilisations corporelles	46
15. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes	46
16. Provisions non courantes	47
17. Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et engagements donnés et reçus	48
I. Capitaux propres	49
18. Informations relatives aux capitaux propres	49
19. Dividendes	50
J. Financement et gestion des risques financiers	51
20. Données relatives à l'endettement financier net	51
21. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles	53
22. Informations relatives à la gestion des risques financiers	54
23. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable	55
K. Avantages du personnel et paiements en actions	57
24. Provisions pour avantages du personnel	57
25. Paiements en actions	57

L. Autres notes	60
26. Transactions avec les parties liées	60
27. Note sur les litiges	60
28. Événements postérieurs à la clôture	61
M. Autres règles et méthodes de consolidation	62

A. Saisonnalité de l'activité

Le 1^{er} semestre de l'exercice est marqué par une saisonnalité de l'activité dans la plupart des métiers du Groupe et plus particulièrement dans :

- les travaux routiers, par un volume d'activité inférieur à celui de la seconde partie de l'année, en raison des conditions climatiques ;
- les sociétés de concessions autoroutières, dont le volume de trafic au 1^{er} semestre est inférieur à celui du 2^e semestre, en raison du niveau élevé de trafic des véhicules légers constaté durant la période estivale.

Au cours des derniers exercices, le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre a représenté entre 46 % et 47 % du chiffre d'affaires de l'année.

Le niveau du chiffre d'affaires et celui des résultats du 1^{er} semestre ne peuvent donc pas être extrapolés à l'ensemble de l'exercice, du fait également de l'application d'IFRIC 21 (interprétation précisant notamment la comptabilisation des prélèvements liés aux impôts et taxes, laquelle se fonde généralement sur leur fait générateur légal – voir note A.1 Base de préparation des comptes du document de référence 2015).

La saisonnalité de l'activité se traduit enfin par une consommation de la trésorerie d'exploitation au 1^{er} semestre, en raison du moindre niveau des encaissements durant cette période et du profil de dégagement du cash-flow opérationnel, dont une grande partie est réalisée au 2^e semestre.

L'impact des facteurs saisonniers n'a fait l'objet d'aucune correction sur les comptes consolidés semestriels du Groupe.

Les produits et charges des activités ordinaires que le Groupe perçoit ou supporte de façon saisonnière, cyclique ou occasionnelle sont pris en compte selon des règles identiques à celles retenues pour la clôture annuelle. Ils ne sont ni anticipés, ni différés à la date de l'arrêté semestriel.

Les charges et produits facturés sur une base annuelle (ex. redevances de brevets, licences) sont pris en compte sur la base d'une estimation annuelle au prorata de la période écoulée.

Les risques nés dans le semestre sont provisionnés dans les comptes de la période. En particulier, dans le cas de contrats déficitaires, les pertes à terminaison connues au cours du 1^{er} semestre sont provisionnées en totalité.

B. Principes généraux et recours aux estimations

1. Principes généraux

Les principes comptables retenus au 30 juin 2016 sont conformes à ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2015, à l'exception des normes et/ou amendements adoptés par l'Union européenne, applicables de façon obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2016 (voir ci-dessous).

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2016 ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 28 juillet 2016. S'agissant de comptes consolidés résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour des comptes annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, présentés dans le document de référence 2015 D.16-0086, déposé auprès de l'AMF le 26 février 2016.

Les principes comptables retenus pour la préparation et la présentation des comptes consolidés semestriels résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2016^(*).

Les états financiers consolidés du Groupe sont présentés en millions d'euros, sans décimale. Les arrondis au million d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas de figure, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

Évolution de la présentation des états financiers consolidés du Groupe

La présentation des états financiers consolidés du Groupe a été modifiée par rapport à celle utilisée pour les comptes consolidés semestriels résumés jusqu'au 30 juin 2015.

Les modifications ont porté principalement sur l'organisation et la hiérarchisation des notes annexes par thème de référence. Elles sont destinées à accroître la lisibilité et la pertinence des états financiers consolidés du Groupe et à en favoriser l'appréhension, conformément aux recommandations de l'AMF et aux travaux entrepris par le normalisateur comptable international.

La base de préparation des comptes, les méthodes de consolidation applicables spécifiquement aux sociétés du périmètre du Groupe et le recours aux estimations pour l'établissement des comptes consolidés sont détaillés en note B. Principes généraux et recours aux estimations. Les autres règles et méthodes de consolidation, à caractère plus général et non spécifiques au Groupe, sont désormais présentées en note M. Autres règles et méthodes de consolidation.

La présentation du compte de résultat, de l'état du résultat global, du tableau des flux de trésorerie et de la variation des capitaux propres n'est pas modifiée par les travaux d'amélioration entrepris. La présentation du bilan est identique à celle des périodes semestrielles précédentes, à l'exception de l'ajout de postes complémentaires destinés à présenter de façon isolée les montants des justes valeurs des instruments financiers dérivés et des provisions pour avantages du personnel. Le poste intitulé « Autres actifs financiers » n'est plus désormais constitué que des prêts et créances (y compris les créances financières des contrats de PPP) et des actifs financiers disponibles à la vente. L'évolution de la présentation de l'état du résultat global suite à l'amendement de la norme IAS 1 est décrite dans le paragraphe relatif à la mise en œuvre des nouvelles normes applicables.

Normes et interprétations nouvelles applicables à compter du 1^{er} janvier 2016

Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2016. Seuls quelques amendements de normes s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts en 2016 :

- Amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissements acceptables » ;
- Amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2010-2012 et cycle 2012-2014.

La présentation du résultat global tient compte de l'amendement à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe ». Des lignes spécifiques ont été créées afin de présenter distinctement pour les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence :

- la quote-part des autres éléments du résultat global (nets) pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net ;
- la quote-part des autres éléments du résultat global (nets) ne pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net.

Au niveau Groupe, la mise en œuvre des autres amendements n'a pas d'impact significatif.

^(*) Disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 30 juin 2016

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerter et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2016 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;
- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées » ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ».

Une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes est en cours.

2. Méthodes de consolidation

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 10, les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en assemblée générale, au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées et consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Pour la détermination du contrôle, VINCI réalise une analyse approfondie de la gouvernance établie et des droits détenus par les autres actionnaires. Lorsque nécessaire, une étude des instruments détenus par le Groupe ou par des tiers (droits de vote potentiels, instruments dilutifs, instruments convertibles...) qui, en cas d'exercice, pourraient modifier le type d'influence exercée par chacune des parties, est également effectuée.

Pour certaines sociétés de projet d'infrastructures en concession ou en contrat de partenariat public-privé dans lesquelles VINCI n'est pas seul investisseur en capital, outre l'analyse de la gouvernance établie avec chaque partenaire, le Groupe peut être amené à étudier les caractéristiques des contrats de sous-traitance afin de vérifier qu'ils ne confèrent pas de pouvoirs additionnels susceptibles d'aboutir à une situation de contrôle de fait. Cela concerne le plus souvent les contrats de construction et les contrats d'exploitation/maintenance des ouvrages concédés.

Une analyse est menée en cas d'occurrence d'événement spécifique susceptible d'avoir un impact sur le niveau de contrôle exercé par le Groupe (modification de la répartition du capital d'une entité, de sa gouvernance, exercice d'un instrument financier dilutif...).

Selon les dispositions de la norme IFRS 11, les partenariats du Groupe sont classés en deux catégories (coentreprises et activités conjointes) selon la nature des droits et obligations détenus par chacune des parties. Cette classification est généralement établie par la forme légale du véhicule juridique employé pour porter le projet.

La plupart des partenariats de la branche contracting correspondent à des activités conjointes de par la forme légale des structures juridiques employées, comme en France, où les parties ont généralement recours à la société en participation (SEP) pour contractualiser leurs activités de travaux en partenariat. Dans quelques cas de figure, lorsque les faits et circonstances démontrent que les activités d'une entreprise ont été conçues dans l'objectif de fournir une production aux parties, la nature d'activité conjointe est avérée même lorsque la forme légale du véhicule juridique n'établit pas de transparence entre le patrimoine des coparticipants et celui du partenariat. En effet, cela indique que les parties ont droit, en substance, à la quasi-totalité des avantages économiques associés aux actifs de l'entreprise et qu'elles en règleront les passifs.

Au sein du Groupe, cela concerne notamment certains postes d'enrobage détenus par Eurovia destinés à ses activités de construction et de rénovation d'infrastructures routières.

Les partenariats français de co-promotion immobilière contractualisés sous la forme de SCCV (société civile de construction vente) correspondent à des coentreprises selon la norme IFRS 11 et sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. Elles sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence conformément aux dispositions de la norme IAS 28. L'influence notable est présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure ou égale à 20 %. Elle peut néanmoins être avérée dans des cas de pourcentages de détention inférieurs, notamment lorsque le Groupe est représenté au Conseil d'administration ou dans tout organe de gouvernance équivalent, participant ainsi à l'élaboration des politiques opérationnelles et financières de l'entité ainsi qu'à ses orientations stratégiques. Cela concerne notamment les participations détenues par le Groupe dans Groupe ADP (Aéroports de Paris) et CFE.

Le périmètre de consolidation du Groupe n'inclut pas de filiales comprenant d'intérêts minoritaires matériels, ni de coentreprises ou entreprises associées individuellement significatives. Cette appréciation est fondée sur l'incidence de ces intérêts sur la position financière, la performance financière et les flux de trésorerie du Groupe. VINCI ne détient pas non plus d'intérêt dans des entités structurées telles que définies par la norme IFRS 12.

Les comptes consolidés de VINCI regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions d'euros, ainsi que ceux des entités de chiffre d'affaires inférieur lorsque leur impact est significatif sur les comptes du Groupe.

3. Règles et méthodes d'évaluation

3.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers.

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les comptes consolidés semestriels de la période ont été établis par référence à l'environnement immédiat, notamment pour les estimations concernant les éléments suivants :

- évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction ;
- évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2) ;
- évaluation des engagements de retraite ;
- évaluation des provisions ;
- détermination des taux d'actualisation retenus pour mettre en œuvre les tests de dépréciation d'actifs (IAS 36) et pour actualiser les provisions (IAS 37) et les engagements liés aux avantages du personnel (IAS 19) ;
- valorisation de certains instruments financiers à la juste valeur ;
- évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises.

3.2 Évaluation de la juste valeur

Le Groupe a principalement recours à la juste valeur pour l'évaluation, sur une base récurrente au bilan, des instruments dérivés, de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers disponibles à la vente, des actifs financiers de gestion de trésorerie et des actifs et passifs identifiables acquis lors de regroupements d'entreprises. Les justes valeurs des autres instruments financiers (instruments de dette et prêts et créances au coût amorti notamment) sont communiquées en note J.23 Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable.

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale. Elle est constatée sur le marché principal de l'actif ou du passif (ou le plus avantageux en cas d'absence de marché principal), c'est-à-dire celui qui offre le plus grand volume et le meilleur niveau d'activité. La juste valeur des instruments financiers dérivés intègre une évaluation du « risque de contrepartie » pour les instruments dérivés actifs et du « risque de crédit propre » pour les instruments dérivés passifs.

Pour déterminer ces justes valeurs, le Groupe utilise les méthodes d'évaluation suivantes :

- approches de marché, fondées sur des prix ou transactions de marché observables ;
- approches par le revenu, qui convertissent la somme de flux de trésorerie futurs en un montant unique actualisé ;
- approches par les coûts, qui prennent en considération l'obsolescence physique, technologique et économique de l'actif évalué.

Les justes valeurs sont hiérarchisées selon trois niveaux :

• niveau 1 : prix cotés sur un marché actif. Les valeurs mobilières de placement et certains actifs financiers disponibles à la vente et les emprunts obligataires cotés sont valorisés ainsi.

• niveau 2 : modèle interne avec des paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne : ces techniques font appel aux méthodes de calcul mathématique usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbes de taux...). Le calcul de la juste valeur de la plupart des instruments financiers dérivés (*swaps, caps, floors...*) négociés de gré à gré est opéré sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers.

Les valorisations d'instruments dérivés calculées en interne font l'objet à chaque trimestre de contrôles de cohérence avec celles transmises par les contreparties.

• niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables : ce modèle s'applique notamment aux relations clients et aux contrats acquis lors de regroupements d'entreprises ainsi qu'aux titres de participation non cotés, lesquels sont valorisés à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction, en l'absence de marché actif.

3.3 Règles et méthodes d'évaluation spécifiques appliquées par le Groupe dans le cadre des arrêtés intermédiaires

3.3.1 Évaluation de la charge d'impôt

La charge d'impôt du premier semestre est déterminée en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt effectif estimé pour l'exercice 2016 (y compris impôts différés). Ce taux peut être ajusté des incidences fiscales liées aux éléments à caractère inhabituel de la période.

3.3.2 Engagements de retraite

Il n'est pas effectué de nouveau calcul actuariel complet à la clôture des comptes consolidés semestriels. La charge du semestre au titre des engagements de retraite est égale à la moitié de la charge calculée au titre de 2016 sur la base des hypothèses actuarielles du 31 décembre 2015. Les impacts liés aux variations d'hypothèses sur les avantages postérieurs à l'emploi intervenues au 1^{er} semestre 2016 (taux d'actualisation et taux d'inflation à long terme) sont comptabilisés en « Autres éléments du résultat global ».

C. Faits marquants de la période et évolution du périmètre de consolidation

1. Développement des concessions

Concessions aéroportuaires

VINCI Airports a poursuivi son développement au cours du 1^{er} semestre 2016 avec notamment :

- la reprise, à compter du 1^{er} avril 2016, de l'exploitation, pour une durée de 44 ans, des aéroports du Kansai et d'Osaka basés au Japon en partenariat avec Orix Corporation (40 %) et d'autres entreprises japonaises locales (20 %) ;
- l'acquisition, le 8 avril 2016, d'AERODOM, société exploitant six aéroports en République dominicaine (voir note C.2.1 Acquisition de la société AERODOM).

Activité stationnement

Le 13 juin, VINCI a annoncé la conclusion d'un accord avec Ardian Infrastructure et Crédit Agricole Assurances en vue de la cession de sa participation de 24,6 % au capital d'Infra Foch Topco (holding détenant Indigo, ex-VINCI Park). Cette transaction, soumise à l'approbation des autorités de la concurrence, devrait être finalisée au cours du 2^e semestre.

Au 30 juin 2016, conformément aux dispositions d'IFRS 5, l'ensemble des actifs liés à cette participation est présenté au bilan sur la ligne « Actifs destinés à la vente ».

Autres contrats de concessions et de PPP

VINCI a remporté, en février 2016, le contrat de concession, d'une durée de 54 ans, portant sur la conception, le financement, la construction, l'exploitation et l'entretien de l'A355, section autoroutière de 24 km contournant Strasbourg par l'ouest.

VINCI a été désigné attributaire pressenti, en 2016, du contrat de concession de la future autoroute A45 qui reliera Saint-Étienne à l'agglomération lyonnaise.

2. Évolution du périmètre de consolidation

(en nombre de sociétés)	30/06/2016			30/06/2015			31/12/2015		
	Total	France	International	Total	France	International	Total	France	International
Filiales en intégration globale	1 873	1 115	758	1 847	1 122	725	1 881	1 122	759
Coentreprises ^(*)	153	105	48	174	106	68	161	110	51
Entreprises associées ^(*)	46	22	24	46	24	22	47	23	24
Total	2 072	1 242	830	2 067	1 252	815	2 089	1 255	834

(*) Entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les principaux mouvements de la période concernent la création ou l'acquisition de sociétés de projets portant de nouveaux contrats de concessions ainsi que des acquisitions de sociétés dans le cadre du développement du Groupe à l'international.

D'autres mouvements, liés à des restructurations juridiques au sein du Groupe, ont conduit à une diminution du nombre d'entités consolidées.

2.1 Acquisition de la société AERODOM

VINCI Airports a finalisé, le 8 avril 2016, l'acquisition de 100 % des titres d'Aeropuertos Dominicanos Siglo XXI, SA (AERODOM), société détentrice d'un contrat de concession avec l'État dominicain portant sur l'exploitation de six aéroports en République dominicaine jusqu'en mars 2030. AERODOM est consolidée selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de VINCI depuis cette date.

Détermination provisoire des actifs et passifs acquis à la date de prise de contrôle d'AERODOM

(en millions d'euros)	Justes valeurs
Actifs et passifs acquis	
Immobilisations incorporelles et corporelles du domaine concédé	749
Immobilisations corporelles	2
Autres actifs financiers non courants	52
Impôts différés actifs	11
Total actifs non courants	813
Clients et autres créances d'exploitation	16
Stocks et travaux en cours	2
Disponibilités et équivalents de trésorerie	29
Total actifs courants	47
Provisions pour risques et autres passifs non courants	5
Emprunts obligataires	455
Impôts différés passifs	202
Total passifs non courants	663
Provisions courantes	23
Intérêts courus non échus	16
Fournisseurs et autres passifs courants	15
Total passifs courants	53
Actifs nets acquis	144
Juste valeur à la date d'acquisition de la contrepartie totale transférée	417
Goodwill provisoire	273

Le goodwill provisoire, déterminé dans le tableau ci-dessus, correspond aux avantages économiques futurs que VINCI estime pouvoir dégager grâce à l'acquisition d'AERODOM. Il a été affecté au segment opérationnel VINCI Airports.

Les contributions d'AERODOM aux chiffre d'affaires, résultat opérationnel sur activité et résultat net de VINCI au 1^{er} semestre 2016 ont été respectivement de 28 millions d'euros, 5 millions d'euros et -6 millions d'euros.

Sur l'ensemble du 1^{er} semestre 2016, le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel sur activité et le résultat net, selon les mêmes hypothèses que celles retenues à la date d'acquisition, s'élèveraient respectivement à 67 millions d'euros, 17 millions d'euros et -8 millions d'euros (données non auditées).

2.2 Acquisition de la société J&P Richardson

VINCI Energies a finalisé, en février 2016, l'acquisition de 100 % des titres la société australienne J&P Richardson Industries Pty Limited, basée dans le Queensland (nord-est de l'Australie).

J&P Richardson Industries Pty Limited, leader sur ses marchés, est active dans l'ingénierie, l'installation et la maintenance de réseaux de distribution d'électricité et d'eau, de télécommunication ainsi que dans les process industriels.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée, une évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis et la détermination des impôts différés associés seront effectuées. Le prix d'acquisition s'est élevé à 69 millions d'euros. Le goodwill lié à l'acquisition de J&P Richardson est provisoirement évalué à 58 millions d'euros à la date de prise de contrôle.

2.3 Acquisitions et cessions des périodes antérieures

Les principales acquisitions de l'exercice 2015 ont concerné VINCI Energies (Orteng Engenharia e Sistemas et APX Intégration), VINCI Construction International Network (HEB Construction), VINCI (Constructora Concreto) et Soletanche Freyssinet (Grupo Rodio Krons). Pour ces sociétés, VINCI a procédé à l'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée. Les valeurs attribuées aux actifs et passifs identifiables acquis aux dates de prise de contrôle en 2015, n'ont pas fait l'objet d'ajustements significatifs au 1^{er} semestre 2016. Au 30 juin 2016, l'allocation des prix d'acquisition s'est traduite par la reconnaissance :

- d'un goodwill de 82 millions d'euros pour Orteng Engenharia e Sistemas ;
- d'un goodwill provisoire de 52 millions d'euros pour HEB Construction.

Ces opérations sont détaillées dans la note B.2. Évolution du périmètre de consolidation du document de référence 2015.

D. Indicateurs financiers par pôle et zone géographique

1. Informations sectorielles par branche et pôle

L'information sectorielle est présentée par pôle, conformément à l'organisation du reporting interne du Groupe.

Le Groupe est structuré en deux grandes branches d'activités, les concessions et le contracting, chaque branche est elle-même structurée en pôles de métiers :

Branche concessions

- VINCI Autoroutes : concessions autoroutières en France (ASF, Escota, Cofiroute, Arcour et Arcos).
- VINCI Airports : concessions de plates-formes aéroportuaires au Portugal, en France, au Cambodge, au Chili, en République dominicaine et au Japon.
- Autres concessions : VINCI Highways (infrastructures routières à l'international), VINCI Railways (infrastructures ferroviaires), VINCI Stadium.

Branche contracting

- VINCI Energies : ingénierie et travaux électriques, technologies de l'information et de la communication, génie climatique, isolation, protection contre l'incendie et facility management.
- Eurovia : construction et maintenance d'infrastructures routières, autoroutières et ferroviaires, travaux d'aménagement urbain, travaux pour l'environnement, production de matériaux, travaux de démolition, recyclage, fabrication et installation de produits de signalisation routière.
- VINCI Construction : conception et construction d'ouvrages de bâtiment et de génie civil, travaux hydrauliques, fondations, traitement des sols, génie civil spécialisé.

VINCI Immobilier, en charge des activités de promotion immobilière (immobilier résidentiel, immobilier d'entreprise), est directement rattaché au holding VINCI.

1.1 Informations sectorielles par branche

Les données ci-dessous sont présentées aux bornes des branches et des pôles concernés, avant élimination à leur niveau des opérations réalisées avec le reste du Groupe.

1^{er} semestre 2016

(en millions d'euros)	Contracting					VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires^(*)	2 882	4 960	3 282	6 453	14 695	265	(223)	17 619
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	340	-	-	-	-	-	(157) ^(**)	183
Chiffre d'affaires total	3 222	4 960	3 282	6 453	14 695	265	(380)	17 802
Résultat opérationnel sur activité	1 361	274	(28)	92	338	20	-	1 720
% du chiffre d'affaires ^(*)	47,2 %	5,5 %	(0,9 %)	1,4 %	2,3 %	-	-	9,8 %
Résultat opérationnel courant	1 389	262	(30)	58	291	22	-	1 702
Résultat opérationnel	1 394	260	(30)	60	290	22	-	1 706
Tableau des flux de trésorerie								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	2 019	289	59	211	560	27	-	2 606
% du chiffre d'affaires ^(*)	70,1 %	5,8 %	1,8 %	3,3 %	3,8 %	-	-	14,8 %
<i>Dotations aux amortissements</i>	653	55	112	165	332	2	-	987
<i>Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)</i>	9	(2)	4	(7)	(4)	(2)	-	2
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(16)	(42)	(116)	(122)	(281)	(2)	-	(299)
Cash-flow opérationnel	1 132	(178)	(399)	(388)	(966)	232	-	398
Investissements de développement (concessions et PPP)	(419)	1	2	(20)	(17)	-	-	(435)
Cash-flow libre (après investissements)	713	(177)	(397)	(408)	(982)	232	-	(38)
Bilan								
Capitaux engagés au 30/06/2016	27 319	2 979	1 138	385	4 502	310	-	32 130
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	969	6	107	259	372	115	-	1 457
Excédent (endettement) financier net	(23 884)	(761)	(258)	925	(94)	9 588	-	(14 390)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

1^{er} semestre 2015

(en millions d'euros)	Contracting					VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires^(*)	2 699	4 795	3 445	7 005	15 244	261	(324)	17 880
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	350	-	-	-	-	-	(98) ^(**)	252
Chiffre d'affaires total	3 049	4 795	3 445	7 005	15 244	261	(422)	18 132
Résultat opérationnel sur activité	1 186	260	(48)	103	315	39	-	1 540
% du chiffre d'affaires ^(*)	44,0 %	5,4 %	(1,4 %)	1,5 %	2,1 %	-	-	8,6 %
Résultat opérationnel courant	1 216	251	(47)	123	327	43	-	1 586
Résultat opérationnel	1 216	251	(54)	121	318	43	-	1 577
Tableau des flux de trésorerie								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 879	279	35	243	557	34	-	2 471
% du chiffre d'affaires ^(*)	69,6 %	5,8 %	1,0 %	3,5 %	3,7 %	-	-	13,8 %
<i>Dotations aux amortissements</i>	703	54	109	173	337	2	-	1 041
<i>Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)</i>	(5)	(1)	(23)	(7)	(32)	-	-	(37)
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(14)	(39)	(80)	(141)	(259)	(1)	-	(273)
Cash-flow opérationnel	1 033	(87)	(246)	(299)	(633)	243	-	643
Investissements de développement (concessions et PPP)	(385)	1	(7)	(5)	(11)	-	-	(396)
Cash-flow libre (après investissements)	648	(86)	(254)	(304)	(644)	243	-	247
Bilan								
Capitaux engagés au 30/06/2015	26 325	2 946	1 262	423	4 631	246	-	31 202
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	858	10	109	322	441	41	-	1 340
Excédent (endettement) financier net	(19 777)	(630)	(117)	1 382	635	5 267	-	(13 875)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

Exercice 2015

(en millions d'euros)	Contracting					VINCI Immobilier et holdings	Éliminations	Total
	Concessions	VINCI Energies	Eurovia	VINCI Construction	Total			
Compte de résultat								
Chiffre d'affaires^(*)	5 804	10 180	7 899	14 491	32 570	707	(562)	38 518
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	882	-	-	-	-	-	(239) ^(**)	643
Chiffre d'affaires total	6 686	10 180	7 899	14 491	32 570	707	(802)	39 161
Résultat opérationnel sur activité	2 576	568	233	299	1 100	82	-	3 758
% du chiffre d'affaires ^(*)	44,4 %	5,6 %	3,0 %	2,1 %	3,4 %	-	-	9,8 %
Résultat opérationnel courant	2 627	538	237	292	1 067	94	-	3 788
Résultat opérationnel	2 627	527	224	247	998	90	-	3 715
Tableau des flux de trésorerie								
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	3 933	597	432	536	1 565	166	-	5 664
% du chiffre d'affaires ^(*)	67,8 %	5,9 %	5,5 %	3,7 %	4,8 %	-	-	14,7 %
<i>Dotations aux amortissements</i>	1 338	113	230	348	691	4	-	2 033
<i>Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)</i>	32	5	8	16	30	(1)	-	61
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(29)	(104)	(193)	(292)	(589)	(6)	-	(624)
Cash-flow opérationnel	2 381	465	415	228	1 108	408	-	3 898
Investissements de développement (concessions et PPP)	(917)	2	(1)	13	14	-	-	(903)
Cash-flow libre (après investissements)	1 464	467	414	242	1 122	408	-	2 995
Bilan								
Capitaux engagés au 31/12/2015	26 247	2 581	757	(7)	3 331	554	-	30 132
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	871	6	110	308	424	109	-	1 404
Excédent (endettement) financier net	(23 551)	(472)	174	1 332	1 034	10 081	-	(12 436)

^(*)Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.^(**)Chiffre d'affaires intra-groupe réalisé par la branche contracting pour le compte des sociétés concessionnaires du Groupe.

1.2 Informations sectorielles de la branche concessions

1^{er} semestre 2016

(en millions d'euros)	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires^(*)	2 365	455	62	2 882
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	320	20	-	340
Chiffre d'affaires total	2 685	476	62	3 222
Résultat opérationnel sur activité	1 205	160	(4)	1 361
% du chiffre d'affaires ^(*)	51,0 %	35,3 %	(7,2 %)	47,2 %
Résultat opérationnel courant	1 199	187	3	1 389
Résultat opérationnel	1 199	187	8	1 394
Tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 766	239	13	2 019
% du chiffre d'affaires ^(*)	74,7 %	52,6 %	21,5 %	70,1 %
<i>Dotations aux amortissements</i>	570	78	5	653
<i>Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)</i>	8	1	-	9
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(4)	(6)	(7)	(16)
Cash-flow opérationnel	913	135	84	1 132
Investissements de développement (concessions et PPP)	(359)	(55)	(5)	(419)
Cash-flow libre (après investissements)	554	80	79	713
Bilan				
Capitaux engagés au 30/06/2016	21 886	4 944	489	27 319
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	-	895	74	969
Excédent (endettement) financier net	(19 643)	(3 826)	(415)	(23 884)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

1^{er} semestre 2015

(en millions d'euros)	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes ^(**)	VINCI Airports	Autres concessions ^(**)	
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires^(*)	2 253	384	62	2 699
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	256	63	31	350
Chiffre d'affaires total	2 509	447	93	3 049
Résultat opérationnel sur activité	1 070	138	(21)	1 186
% du chiffre d'affaires ^(*)	47,5 %	35,9 %	(34,0 %)	44,0 %
Résultat opérationnel courant	1 068	151	(2)	1 216
Résultat opérationnel	1 068	151	(2)	1 216
Tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	1 678	198	4	1 879
% du chiffre d'affaires ^(*)	74,4 %	51,7 %	5,9 %	69,6 %
<i>Dotations aux amortissements</i>	635	63	5	703
<i>Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)</i>	(10)	1	4	(5)
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(5)	(5)	(4)	(14)
Cash-flow opérationnel	932	136	(35)	1 033
Investissements de développement (concessions et PPP)	(307)	(53)	(25)	(385)
Cash-flow libre (après investissements)	625	83	(60)	648
Bilan				
Capitaux engagés au 30/06/2015	21 997	3 614	714	26 325
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	-	679	179	858
Excédent (endettement) financier net	(16 738)	(2 901)	(138)	(19 777)

^(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.^(**) Données 2015 retraitées suite au transfert des entités Transjamaican Highway Ltd et Jamaican Infra Operator de VINCI Autoroutes à VINCI Concessions.

Exercice 2015

(en millions d'euros)	Concessions			Total
	VINCI Autoroutes (**)	VINCI Airports	Autres concessions (**)	
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires (*)	4 871	820	112	5 804
Chiffre d'affaires travaux des filiales concessionnaires	746	93	42	882
Chiffre d'affaires total	5 617	914	155	6 686
Résultat opérationnel sur activité	2 350	289	(64)	2 576
% du chiffre d'affaires (*)	48,2 %	35,3 %	(56,6 %)	44,4 %
Résultat opérationnel courant	2 341	320	(34)	2 627
Résultat opérationnel	2 341	320	(35)	2 627
 Tableau des flux de trésorerie				
Capacité d'autofinancement avant coût de financement et impôts	3 522	412	-	3 933
% du chiffre d'affaires (*)	72,3 %	50,2 %	(0,1 %)	67,8 %
<i>Dotations aux amortissements</i>	1 204	124	10	1 338
<i>Dotations (reprises) aux provisions et dépréciations (nettes)</i>	(9)	5	36	32
Investissements opérationnels (nets de cessions)	(10)	(3)	(15)	(29)
Cash-flow opérationnel	2 139	298	(55)	2 381
Investissements de développement (concessions et PPP)	(784)	(109)	(24)	(917)
Cash-flow libre (après investissements)	1 355	188	(79)	1 464
 Bilan				
Capitaux engagés au 31/12/2015	21 866	3 634	747	26 247
<i>dont participations dans les sociétés mises en équivalence</i>	-	706	164	871
Excédent (endettement) financier net	(20 247)	(2 812)	(492)	(23 551)

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

(**) Données 2015 retraitées suite au transfert des entités Transjamaican Highway Ltd et Jamaican Infra Operator de VINCI Autoroutes à VINCI Concessions.

2. Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	%	1 ^{er} semestre 2015	%	Exercice 2015	%
France	10 348	58,7%	10 621	59,4%	22 414	58,2 %
Royaume-Uni	1 261	7,2%	1 331	7,4%	2 679	7,0 %
Allemagne	1 192	6,8%	1 150	6,4%	2 703	7,0 %
Europe centrale et orientale ^(*)	626	3,6%	708	4,0%	1 884	4,9 %
Autres pays d'Europe	1 378	7,8%	1 257	7,0%	2 699	7,0 %
Europe^(**)	14 805	84,0%	15 067	84,3%	32 379	84,1 %
<i>dont Union européenne</i>	<i>14 447</i>	<i>82,0%</i>	<i>14 728</i>	<i>82,4%</i>	<i>31 594</i>	<i>82,0 %</i>
Amérique du Nord	620	3,5%	609	3,4%	1 408	3,7 %
Amérique centrale et du Sud	454	2,6%	455	2,5%	956	2,5 %
Afrique	661	3,8%	671	3,8%	1 479	3,8 %
Russie, Asie-Pacifique et Moyen-Orient	1 078	6,1%	1 078	6,0%	2 295	6,0 %
International hors Europe	2 814	16,0%	2 813	15,7%	6 139	15,9 %
International hors France	7 271	41,3%	7 259	40,6%	16 104	41,8 %
Chiffre d'affaires^(***)	17 619	100,0%	17 880	100,0%	38 518	100,0 %

(*) Albanie, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Monténégro, Pologne, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie et Ukraine.

(**) Dont zone euro : 12 526 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016, 12 648 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015 et 27 044 millions d'euros pour l'exercice 2015.

(***) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'international s'établit à 7 271 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 ; il est globalement stable par rapport au 1^{er} semestre 2015. Il représente 41,3 % du chiffre d'affaires hors travaux hors Groupe des filiales concessionnaires (40,6 % au 1^{er} semestre 2015).

3. Réconciliation des capitaux engagés avec les états financiers

Les capitaux engagés sont constitués des actifs non courants diminués du besoin en fonds de roulement, y compris provisions courantes (voir note H.15 Besoin en fonds de roulement et provisions courantes) et de l'impôt exigible.

(en millions d'euros)	Note	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Capitaux engagés - actifs				
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	12	24 315	23 892	23 915
- Impôts différés sur écarts d'évaluation liés aux regroupements d'entreprises		(1 654)	(1 749)	(1 694)
Goodwill brut	9	7 823	7 357	7 485
Autres immobilisations incorporelles		389	401	387
Immobilisations corporelles	14	4 313	4 225	4 241
Participations dans les sociétés mises en équivalence	10	1 457	1 340	1 404
Autres actifs financiers non courants	11-13	1 751	1 798	1 745
- Prêts et créances collatéralisés (à plus d'un an)		-	(2)	(2)
- Dérivés actifs non courants		(877)	(809)	(803)
Stocks et travaux en cours	15	1 029	973	964
Clients et autres débiteurs	15	10 835	11 127	10 696
Autres actifs courants d'exploitation	15	4 772	4 685	4 635
Autres actifs courants hors exploitation		32	40	30
Actifs d'impôt exigible		125	206	365
Capitaux engagés - passifs				
Provisions courantes	15	(3 986)	(3 767)	(4 053)
Fournisseurs	15	(7 121)	(7 348)	(7 590)
Autres passifs courants d'exploitation	15	(10 565)	(10 716)	(10 884)
Autres passifs courants hors exploitation		(319)	(278)	(360)
Passifs d'impôt exigible		(189)	(174)	(351)
Total capitaux engagés		32 130	31 202	30 132

E. Principales composantes du compte de résultat

4. Résultat opérationnel

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Chiffre d'affaires^(*)	17 619	17 880	38 518
Chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires	183	252	643
Chiffre d'affaires total	17 802	18 132	39 161
Produits des activités annexes	74	86	160
Achats consommés	(3 800)	(4 108)	(8 531)
Services extérieurs	(2 189)	(2 108)	(4 670)
Personnel intérimaire	(451)	(461)	(998)
Sous-traitance (y compris charges de construction des sociétés concessionnaires)	(3 583)	(3 883)	(8 598)
Impôts et taxes	(457)	(474)	(1 086)
Charges de personnel	(4 826)	(4 759)	(9 536)
Autres produits et charges opérationnels sur activité	29	39	67
Dotations aux amortissements	(987)	(1 041)	(2 033)
Dotations nettes aux provisions	108	118	(178)
Charges opérationnelles	(16 156)	(16 678)	(35 563)
Résultat opérationnel sur activité	1 720	1 540	3 758
<i>% du chiffre d'affaires^(*)</i>	<i>9,8 %</i>	<i>8,6 %</i>	<i>9,8 %</i>
Paiements en actions (IFRS 2)	(43)	(36)	(95)
Résultat des sociétés mises en équivalence	2	49	89
Autres éléments opérationnels courants	23	33	36
Résultat opérationnel courant	1 702	1 586	3 788
Pertes de valeur des goodwill	-	-	(8)
Effets de périmètre et résultats de cession sur titres	5	(8)	(27)
Autres éléments opérationnels non courants	-	-	(38)
<i>Total éléments opérationnels non courants</i>	<i>5</i>	<i>(9)</i>	<i>(73)</i>
Résultat opérationnel	1 706	1 577	3 715

(*) Hors chiffre d'affaires travaux hors Groupe des filiales concessionnaires.

Le **résultat opérationnel sur activité** mesure la performance opérationnelle des filiales du Groupe consolidées selon la méthode de l'intégration globale, avant prise en compte des charges associées aux paiements en actions (IFRS 2). Il exclut la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence et certains autres éléments opérationnels courants.

Le **résultat opérationnel courant** est destiné à présenter le niveau de performance opérationnelle récurrent du Groupe hors incidence des opérations et événements non courants de la période. Il est obtenu en ajoutant au résultat opérationnel sur activité les impacts associés aux paiements en actions (IFRS 2), le résultat des sociétés mises en équivalence et les autres produits et charges opérationnels courants.

Les pertes de valeurs de goodwill ainsi que les autres éléments opérationnels non courants significatifs, comprenant notamment les plus ou moins-values de cession de titres ainsi que les impacts des réévaluations à la juste valeur des quotes-parts détenues lors de changements de nature du contrôle exercé, sont comptabilisés en **résultat opérationnel**. Celui-ci est donc obtenu en ajoutant au résultat opérationnel courant les charges et produits non courants.

Au 30 juin 2016, le Groupe n'a comptabilisé aucun élément non courant significatif.

En 2015, les éléments non courants enregistrés par le Groupe concernaient principalement l'impact de désinvestissements, de dépréciations et de coûts de restructuration, notamment en France.

5. Coût de l'endettement financier net

Au 1^{er} semestre 2016, le coût de l'endettement financier net s'élève à 262 millions d'euros, en diminution de 15 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2015 (277 millions d'euros).

Cette amélioration résulte principalement de la diminution de l'encours moyen de l'endettement à long terme, du refinancement dans de meilleures conditions des remboursements intervenus en 2015 et 2016 et de la baisse des taux d'intérêts dont le Groupe a profité grâce à sa politique de variabilisation d'une partie de sa dette.

Au cours de la période, le coût de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Passifs financiers évalués au coût amorti	(332)	(349)	(689)
Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur	15	25	43
Dérivés qualifiés de couvertures : actifs et passifs	61	48	97
Dérivés évalués à la juste valeur par résultat : actifs et passifs	(6)	(2)	(8)
Total coût de l'endettement financier net	(262)	(277)	(557)

6. Autres produits et charges financiers

Les autres charges et produits financiers se répartissent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	1 ^{er} semestre 2015	Exercice 2015
Coûts d'actualisation	(26)	(28)	(49)
Coûts d'emprunts immobilisés	18	11	23
Résultat de change	(13)	13	1
Total autres produits et charges financiers	(21)	(4)	(24)

Les coûts d'actualisation portent pour l'essentiel sur les provisions pour engagements de retraite pour 17 millions d'euros (18 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) et sur les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés pour 9 millions d'euros (9 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Les coûts d'emprunts immobilisés concernent principalement le groupe ASF pour 13 millions d'euros (10 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

7. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt s'élève à 483 millions d'euros (462 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Le taux effectif d'impôt (hors résultat des sociétés mises en équivalence) ressort à 34,0 % (37,0 % au 1^{er} semestre 2015). Cette diminution du taux effectif d'impôt s'explique essentiellement par la suppression en 2016 de la majoration de 10,7 % du taux d'impôt sur les bénéfices (IS) en France.

Le taux au 30 juin 2016 est légèrement inférieur au taux d'imposition de droit commun en vigueur en France de 34,43 %, du fait de l'imposition des résultats de certaines filiales à l'étranger à un taux inférieur au taux français.

8. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de la période, après déduction du nombre moyen pondéré de titres autodétenus.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par la société, en particulier des options de souscription d'actions et des actions de performance. La dilution résultant de l'exercice d'options de souscription d'actions ou d'actions de performance est déterminée selon la méthode définie par la norme IAS 33. Conformément à cette norme, les plans dont le cours de l'action est supérieur au cours moyen de la période sont exclus du calcul du résultat net par action dilué.

Pour le calcul du résultat par action avant et après dilution, le résultat est corrigé des impacts enregistrés directement en capitaux propres résultant de la conversion en actions des instruments potentiellement dilutifs.

Les tableaux ci-dessous indiquent le passage du résultat par action avant dilution au résultat net dilué par action :

	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en millions d'euros)	Résultat par action (en euros)
1^{er} semestre 2016			
Total actions	590 760 326		
Actions autodétenues	(36 304 953)		
Avant dilution	554 455 373	920	1,66
Options de souscription	1 918 879		
Plan d'épargne Groupe	364 820		
Actions de performance	2 396 790		
Après dilution	559 135 862	920	1,65

	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en millions d'euros)	Résultat par action (en euros)
1^{er} semestre 2015			
Total actions	592 374 369		
Actions autodétenues	(38 602 063)		
Avant dilution	553 772 306	819	1,48
Options de souscription	2 093 849		
Plan d'épargne Groupe	678 000		
Actions de performance	1 080 080		
Après dilution	557 624 235	819	1,47

	Nombre moyen d'actions	Résultat net (en millions d'euros)	Résultat par action (en euros)
Exercice 2015			
Total actions	595 424 717		
Actions autodétenues	(41 444 909)		
Avant dilution	553 979 808	2 046	3,69
Options de souscription	2 129 991		
Plan d'épargne Groupe	500 370		
Actions de performance	1 556 904		
Après dilution	558 167 073	2 046	3,66

F. Données relatives aux participations du Groupe

9. Goodwill

Les variations au cours de la période s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Valeur nette à l'ouverture	7 296	6 994
Goodwill constatés au cours de la période	364	252
Pertes de valeur	-	(8)
Écarts de conversion	(14)	13
Sorties de périmètre	(3)	(2)
Autres mouvements	1	47
Valeur nette à la clôture	7 644	7 296

La prise de contrôle d'AERODOM génère la reconnaissance d'un goodwill provisoire d'un montant de 280 millions d'euros au 30 juin 2016. En 2015, les principaux mouvements de l'exercice correspondaient aux prises de contrôle d'Orteng Engenharia e Sistemas par VINCI Energies et de HEB Construction par VINCI Construction International Network.

Les principaux goodwill au 30 juin 2016 sont les suivants :

(en millions d'euros)	30/06/2016		31/12/2015	
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette	Valeur nette
VINCI Energies France	2 325	-	2 325	2 309
Groupe ASF (*)	1 935	-	1 935	1 935
VINCI Airports	762	-	762	483
VINCI Energies Allemagne	528	-	528	527
VINCI Energies Benelux	264	-	264	264
Entrepose	201	-	201	201
Soletanche Bachy	171	-	171	171
VINCI Energies Australie - Nouvelle Zélande	161	-	161	97
Nuvia	137	-	137	155
VINCI Energies Suisse	132	-	132	126
ETF	108	-	108	108
VINCI Construction UK	160	(74)	86	97
Autres goodwill	940	(105)	835	826
Total	7 823	(179)	7 644	7 296

(*) ASF et Escota.

10. Participations dans les sociétés mises en équivalence : entreprises associées et coentreprises

10.1 Variations de la période

(en millions d'euros)	30/06/2016			31/12/2015		
	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
Valeur des titres en début de période	1 187	217	1 404	1 094	215	1 309
dont concessions	762	109	871	772	73	845
dont contracting	421	87	508	318	106	424
dont VINCI Immobilier	4	20	25	4	36	40
Augmentation de capital des sociétés mises en équivalence	4	162	166	90	41	131
Part du Groupe dans les résultats de la période	20	(18)	2	70	19	89
Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de la période	(6)	(24)	(30)	13	46	60
Dividendes distribués	(23)	(31)	(54)	(70)	(55)	(125)
Variations de périmètre et autres	(46)	(4)	(50)	-	(13)	(12)
Reclassements ^(*) ^(**)	(75)	94	19	(11)	(37)	(48)
Valeur des titres en fin de période	1 060	397	1 457	1 187	217	1 404
dont concessions	678	291	969	762	109	871
dont contracting	377	84	461	421	87	508
dont VINCI Immobilier	4	22	26	4	20	25

(*) Reclassements en provisions pour risques financiers des quotes-parts de situation nette négatives des sociétés mises en équivalence.

(**) Classement des titres Infra Foch Topco en actifs destinés à la vente.

La liste des principales sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence figure en note O. Autres informations relatives au périmètre de consolidation du document de référence 2015.

Au 30 juin 2016, les participations du Groupe dans les entreprises associées concernent notamment, pour la branche concessions, celles détenues dans Groupe ADP (671 millions d'euros) et, pour la branche contracting, celle détenue dans le groupe CFE (193 millions d'euros).

L'évolution au 1^{er} semestre 2016 des participations de la branche concessions dans des coentreprises est liée à la création de Kansai Airports (182 millions d'euros) pour la reprise des contrats de concession des aéroports du Kansai et d'Osaka au Japon.

Les impacts inscrits sur la ligne « Part du Groupe dans les autres éléments du résultat global de l'exercice » concernent pour l'essentiel des opérations de couverture de flux de trésorerie (taux d'intérêt) sur des projets en concession ou en partenariat public-privé.

10.2 Informations financières agrégées

Au cours de la période, la contribution des sociétés mises en équivalence au résultat global consolidé du Groupe est la suivante :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016			1 ^{er} semestre 2015			Exercice 2015		
	Entreprises associées ^(*)	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total	Entreprises associées	Coentreprises	Total
Résultat net	20	(18)	2	29	19	49	70	19	89
dont concessions	14	2	17	14	5	20	38	7	45
dont contracting	5	(25)	(20)	15	(6)	9	32	(1)	31
dont VINCI Immobilier	-	5	5	-	20	20	-	13	13
Autres éléments du résultat global	(6)	(24)	(30)	9	57	66	13	46	60
dont concessions	(11)	(20)	(30)	8	56	64	11	47	58
dont contracting	5	(4)	1	1	2	2	2	-	2
dont VINCI Immobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global	14	(42)	(28)	38	77	115	84	65	149
dont concessions	4	(17)	(14)	22	61	84	49	53	103
dont contracting	10	(29)	(19)	15	(4)	11	34	(2)	33
dont VINCI Immobilier	-	5	5	-	20	20	-	13	13

(*) Y compris Infra Foch Topco jusqu'à la date du classement en actifs destinés à être cédés.

10.3 Engagements donnés au titre des entreprises associées et coentreprises

Au 30 juin 2016, les engagements de mises de fonds pris par le Groupe au titre des sociétés mises en équivalence (capital et/ou prêts subordonnés) s'élèvent à 193 millions d'euros (453 millions d'euros au 31 décembre 2015). Ces engagements concernent principalement des sociétés de la branche concessions, notamment LISEA, société concessionnaire de la ligne à grande vitesse Tours – Bordeaux, dont l'engagement de mise de fonds s'élève à 113 millions d'euros au 30 juin 2016. La mise de fonds suite à la création de la société Kansai Airports, société concessionnaire des aéroports d'Osaka et du Kansai, en avril 2016, explique la baisse de ces engagements au cours du semestre.

Par ailleurs, des sûretés réelles ont été accordées sous forme de nantissement de titres de sociétés consolidées par mise en équivalence. Le montant des titres nantis au 30 juin 2016, en valeur nette comptable, s'élève à 28 millions d'euros et concerne notamment les titres de la société SMTPC (société concessionnaire du tunnel routier Prado-Carénage à Marseille) pour 26 millions d'euros.

Des sûretés réelles ont également été accordées par le Groupe au titre du projet SEA, sous forme de gages espèces pour un montant de 135 millions d'euros.

10.4 Engagements d'investissement pris par les entreprises mises en équivalence

Au 30 juin 2016, les engagements d'investissement pris par ces sociétés consolidées en mise en équivalence s'élèvent, en quote-part du Groupe, à 1 202 millions d'euros (1 401 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Ils concernent principalement les projets d'infrastructures en construction de la branche concessions, dont l'aéroport de Santiago du Chili (338 millions d'euros), la nouvelle section à péage de l'autoroute M11 reliant Moscou à Saint-Pétersbourg (313 millions d'euros) et le contournement de la ville de Regina au Canada (191 millions d'euros).

Au cours de la période, la baisse de ces engagements d'investissement traduit l'avancement des travaux réalisés sur les projets de concession, notamment sur le contournement de Regina au Canada, chez LISEA et Olympia Odos en Grèce.

11. Autres actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Prêts et créances	560	644
Créances financières (PPP) ^(*)	216	202
Actifs financiers disponibles à la vente	99	96
Autres actifs financiers non courants	875	942

(*) Les informations relatives aux "Créances financières PPP" sont présentées en note G.13.

Prêts et créances

Les prêts et créances évalués au coût amorti comprennent principalement des créances rattachées à des participations, notamment des avances d'actionnaires aux sociétés de projet de partenariat public-privé ou de concession pour 375 millions d'euros (285 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Ils sont présentés à l'actif du bilan consolidé, au sein du poste « Autres actifs financiers non courants » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an est classée en « Autres actifs financiers courants » pour un montant de 19 millions d'euros au 30 juin 2016 (17 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Au cours de la période, leur évolution s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2015
Début de période	644	630
Acquisitions de la période	131	99
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	66
Pertes de valeur	(4)	(11)
Sorties de la période	(88)	(128)
Autres mouvements et écarts de conversion	(125)	(11)
Fin de période	560	644

Les augmentations de la période concernent principalement Kansai Airports pour 95 millions d'euros. Par ailleurs, la société Pathé a exercé la promesse de vente des obligations souscrites auprès du Groupe par la Foncière du Montout (société portant le Parc Olympique Lyonnais) pour un montant de 43 millions d'euros.

Les autres mouvements et écarts de conversion comprennent le reclassement d'un prêt consenti à Indigo en actifs destinés à la vente pour un montant de 112 millions d'euros.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation des filiales dont les données financières sont inférieures aux seuils de consolidation retenus par VINCI.

G. Contrats de concession et PPP

12. Immobilisations incorporelles du domaine concédé

12.1 Détail des immobilisations incorporelles du domaine concédé

(en millions d'euros)	VINCI Autoroutes	VINCI Airports	Autres concessions	Total branche concessions	Autres infrastructures concédées	Total
Valeur brute						
Au 01/01/2015	30 254	2 558	203	33 015	6	33 021
Acquisitions de la période ^(*)	768	99	1	869	-	869
Sorties de la période	(3)	(2)	-	(5)	-	(5)
Écarts de conversion	-	32	-	32	-	32
Effets de périmètre et autres mouvements	8	10	2	20	(6)	14
	31 028	2 697	206	33 931	-	33 931
Subventions reçues	(8)	(2)	-	(10)	-	(10)
Au 31/12/2015	31 020	2 695	206	33 921	-	33 921
Acquisitions de la période ^(*)	335	38	1	374	-	374
Sorties de la période	(2)	(1)	(2)	(4)	-	(4)
Écarts de conversion	-	6	-	6	-	6
Effets de périmètre et autres mouvements	1	568	-	569	-	569
Subventions reçues	(9)	-	-	(9)	-	(9)
Au 30/06/2016	31 345	3 306	206	34 856	-	34 856
Amortissements et pertes de valeur						
Au 01/01/2015	(8 565)	(165)	(146)	(8 877)	(4)	(8 880)
Amortissements de la période	(1 025)	(64)	(6)	(1 095)	(2)	(1 096)
Pertes de valeur	-	(1)	-	(1)	-	(1)
Reprises de pertes de valeur	-	1	-	1	-	1
Sorties de la période	-	-	-	-	-	-
Écarts de conversion	-	(12)	-	(12)	-	(12)
Autres mouvements	(12)	(9)	(2)	(23)	5	(17)
Au 31/12/2015	(9 602)	(250)	(154)	(10 006)	-	(10 006)
Amortissements de la période	(486)	(40)	(3)	(529)	(1)	(530)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Sorties de la période	-	-	2	2	-	2
Écarts de conversion	-	2	-	2	-	2
Autres mouvements	(6)	(4)	(1)	(10)	1	(10)
Au 30/06/2016	(10 093)	(292)	(156)	(10 541)	-	(10 541)
Valeur nette						
Au 01/01/2015	21 689	2 393	57	24 139	2	24 141
Au 31/12/2015	21 418	2 444	52	23 915	-	23 915
Au 30/06/2016	21 252	3 014	50	24 315	-	24 315

(*) Y compris coûts d'emprunts immobilisés.

Au 1^{er} semestre 2016, les acquisitions s'élèvent à 374 millions d'euros (320 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015). Elles comprennent les investissements réalisés par le groupe ASF pour un montant de 242 millions d'euros (220 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015), par Cofiroute pour un montant de 42 millions d'euros (31 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) et par VINCI Airports pour 37 millions d'euros (54 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015). Les investissements d'ASF portent notamment sur la poursuite des travaux de dédoublement de l'autoroute A9 près de Montpellier et d'élargissement de l'autoroute A63 au Pays basque.

Les variations de périmètre du 1^{er} semestre 2016 concernent principalement l'intégration de la société AERODOM.

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé comprennent des immobilisations en cours pour un montant brut de 1 350 millions d'euros au 30 juin 2016 (1 247 millions d'euros au 31 décembre 2015). Celles-ci concernent essentiellement les filiales de VINCI Autoroutes (1 241 millions d'euros, dont 959 millions d'euros pour ASF, 160 millions d'euros pour Escota et 93 millions d'euros pour Cofiroute).

Les principales caractéristiques des contrats de concession et de PPP relevant du modèle incorporel et du modèle mixte ainsi que les engagements rattachés à ces contrats sont décrits en note F. Contrats de concession et PPP du document de référence 2015.

12.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel

Obligations contractuelles d'investissement, de renouvellement ou de financement

(en millions d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Groupe ASF	2 054	2 312
Cofiroute	1 057	1 102
Arcos - Société concessionnaire de l'autoroute du contournement ouest de Strasbourg	502	-
Société concessionnaire Aéroports du Grand Ouest	368	367
Autres	180	134
Total	4 161	3 914

Les obligations contractuelles d'investissement des sociétés concessionnaires d'autoroutes (groupe ASF, Cofiroute) sont constituées pour l'essentiel des engagements pris dans le cadre des contrats de plan pluriannuels et du plan de relance autoroutier mis en œuvre au second semestre 2015.

Au cours de la période, la hausse des engagements d'investissement provient principalement du projet de contournement ouest de Strasbourg, porté par la société Arcos, pour 502 millions d'euros. L'avancement des travaux des sociétés concessionnaires du groupe ASF et de Cofiroute au cours du semestre conduit à une diminution de leurs engagements de 303 millions d'euros.

Les montants ci-dessus ne comprennent pas les obligations relatives aux travaux de maintenance des infrastructures concédées ceux-ci faisant l'objet de provisions (voir note H.15.2 Analyse des provisions courantes).

Sûretés réelles rattachées au financement des concessions

Certaines sociétés concessionnaires ont consenti des sûretés réelles en garantie du financement de leurs investissements concernant les infrastructures concédées. Ces sûretés s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Date de départ	Date de fin	Montant
Arcour	2008	2045	587
AERODOM	2016	2019	357
Autres sociétés concessionnaires			14

13. Créances financières PPP (sociétés contrôlées)

13.1 Variations au cours de la période et échéancier

Les créances financières PPP rattachées aux contrats de concession et aux contrats de partenariat public-privé gérés par le Groupe (part à plus d'un an) sont présentées à l'actif du bilan consolidé, en « Autres actifs financiers non courants », rubrique comprenant également les « Prêts et créances » et les « Actifs financiers disponibles à la vente » (voir note F.11 Autres actifs financiers non courants).

Au cours de la période, l'évolution des créances financières PPP s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	1 ^{er} semestre 2016	Exercice 2015
Début de période	202	175
Acquisitions de la période	25	82
Acquisitions par voie de regroupement d'entreprises	-	3
Pertes de valeur	-	-
Remboursements	(11)	(64)
Autres mouvements et écarts de conversion	-	6
Fin de période	216	202

Au 30 juin 2016, la hausse des créances financières PPP concerne notamment le contrat de partenariat public-privé via la société PPP Prisme pour la réalisation du nouveau bâtiment de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) dans les Hauts-de-Seine.

En 2015, l'augmentation des créances financières PPP concernaient notamment le projet de transport collectif en site propre Caraibus à Fort-de-France, dont la construction s'est achevée en cours d'exercice.

La part à moins d'un an des créances financières PPP est présentée, au bilan, en « Autres actifs financiers courants ». Elle s'élève à 10 millions d'euros au 30 juin 2016 (11 millions d'euros au 31 décembre 2015).

13.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP – Modèle de la créance financière et/ou modèle mixte

Obligations contractuelles d'investissement, de renouvellement ou de financement

Dans le cadre des contrats de concession et de PPP, certaines filiales du Groupe s'engagent à réaliser des investissements. Dans le cas du « modèle de la créance financière » ou du « modèle mixte » elles reçoivent du concédant une garantie de paiement en contrepartie de leur engagement d'investissement.

Au 30 juin 2016, les obligations d'investissement au titre des contrats relevant du modèle de la créance financière ou du modèle mixte s'élèvent à 14 millions d'euros (33 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Sûretés réelles rattachées au financement des PPP

Certaines filiales ont consenti des sûretés réelles en garantie du financement de leurs investissements relativement aux infrastructures concédées. Ces sûretés s'élèvent à 72 millions d'euros au 30 juin 2016 (72 millions d'euros au 31 décembre 2015), dont 37 millions d'euros pour le parking des loueurs de Nice et 35 millions d'euros pour le stade MMArena au Mans.

Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP des sociétés mises en équivalence

Les engagements donnés au titre des contrats de concession ou de partenariat public-privé par des sociétés mises en équivalence sont présentés dans la note F.10.3 Engagements donnés au titre des entreprises associées et coentreprises.

H. Autres composantes du bilan et engagements liés à l'activité

14. Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	Immobilisations corporelles liées aux contrats de concession	Terrains	Constructions et immeubles de placement	Matériels, installations techniques et agencements	Total
Valeur brute					
Au 31/12/2015	3 577	863	1 152	6 953	12 545
Au 30/06/2016	3 815	862	1 154	6 943	12 773
Amortissements et pertes de valeur					
Au 31/12/2015	(2 291)	(291)	(617)	(5 105)	(8 304)
Au 30/06/2016	(2 388)	(294)	(631)	(5 147)	(8 460)
Valeur nette					
Au 31/12/2015	1 286	572	534	1 849	4 241
Au 30/06/2016	1 427	568	523	1 795	4 313

Les immobilisations corporelles comprennent des immobilisations en cours pour un montant de 243 millions d'euros au 30 juin 2016 (222 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Les immobilisations en location-financement s'élèvent à 109 millions d'euros au 30 juin 2016 (103 millions d'euros au 31 décembre 2015). Elles concernent principalement des matériels et installations techniques destinés à l'exploitation. Les dettes rattachées aux paiements relatifs à ces immobilisations sont présentées dans la note J.20.1 Détail des dettes financières à long terme par branche d'activité.

15. Besoin en fonds de roulement et provisions courantes

15.1 Variation du besoin en fonds de roulement

(en millions d'euros)	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015	Variations 30/06/2016 - 31/12/2015	
				Variations du BFR liées à l'activité	Autres variations (*)
Stocks et travaux en cours (en valeur nette)	1 029	973	964	60	5
Clients et autres débiteurs	10 835	11 127	10 696	178	(39)
Autres actifs courants d'exploitation	4 772	4 685	4 635	234	(97)
Stocks et créances d'exploitation	I	16 635	16 785	16 295	472
Fournisseurs	(7 121)	(7 348)	(7 590)	388	81
Autres passifs courants d'exploitation	(10 565)	(10 716)	(10 884)	198	121
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	II	(17 686)	(18 064)	(18 474)	586
Besoin en fonds de roulement (hors provisions courantes)	I+II	(1 051)	(1 279)	(2 179)	1 058
Provisions courantes	(3 986)	(3 767)	(4 053)	79	(12)
<i>dont part à moins d'un an des provisions non courantes</i>	<i>(198)</i>	<i>(223)</i>	<i>(227)</i>	<i>25</i>	<i>4</i>
Besoin en fonds de roulement (y compris provisions courantes)	(5 037)	(5 046)	(6 232)	1 137	59

(*) Correspondant principalement aux écarts de conversion et mouvements de périmètre.

15.2 Analyse des provisions courantes

Au 1^{er} semestre 2016 et en 2015, les provisions courantes figurant au passif du bilan ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écarts de conversion	Clôture
01/01/2015	3 670	1 432	(1 132)	(144)	(17)	16	18	3 844
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	758	89	(100)	(7)	1	-	3	744
Service après-vente	379	118	(96)	(16)	(1)	-	4	387
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 176	744	(687)	(36)	57	-	11	1 266
Litiges	508	185	(125)	(45)	8	-	1	532
Restructurations	39	31	(17)	(6)	5	-	-	51
Autres risques courants	736	360	(226)	(27)	1	-	3	847
Reclassement part à moins d'un an	247	-	-	-	(3)	(16)	(1)	227
31/12/2015	3 844	1 526	(1 251)	(137)	68	(16)	20	4 053
Obligation de maintien en état des ouvrages concédés	744	50	(36)	(2)	22	-	-	778
Service après-vente	387	50	(51)	(6)	(3)	-	(5)	372
Pertes à terminaison et risques chantiers	1 266	508	(495)	(20)	21	-	(11)	1 268
Litiges	532	35	(52)	(18)	(8)	-	(1)	487
Restructurations	51	10	(16)	(4)	-	-	-	41
Autres risques courants	847	107	(116)	(11)	20	-	(3)	843
Reclassement part à moins d'un an	227	-	-	-	(4)	(25)	-	198
30/06/2016	4 053	759	(768)	(62)	48	(25)	(21)	3 986

Les provisions courantes, liées au cycle d'exploitation concernent principalement les provisions afférentes aux contrats de construction et les provisions pour obligation de maintien en l'état des ouvrages concédés. Celles-ci sont destinées à couvrir les dépenses à effectuer par les sociétés concessionnaires d'autoroutes pour la réparation des chaussées, des ouvrages d'art et des ouvrages hydrauliques. Elles concernent pour l'essentiel le groupe ASF pour 387 millions d'euros au 30 juin 2016 (381 millions d'euros au 31 décembre 2015) et Cofiroute pour 245 millions d'euros au 30 juin 2016 (241 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Ces provisions comprennent également les dépenses à effectuer par les sociétés concessionnaires de plates-formes aéroportuaires (réparation des pistes, voies de circulation et autres surfaces revêtues). Elles concernent principalement le groupe ANA pour 70 millions d'euros au 30 juin 2016 (70 millions d'euros au 31 décembre 2015).

16. Provisions non courantes

Détail des provisions non courantes

Au cours du 1^{er} semestre 2016 et de l'exercice 2015, les provisions non courantes figurant au bilan (hors avantages du personnel) ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Ouverture	Dotations	Utilisations	Autres reprises non utilisées	Variations de périmètre et divers	Variation de la part à moins d'un an	Écarts de conversion	Clôture
01/01/2015	718	186	(142)	(24)	232	(16)	3	956
Risques financiers	674	54	(34)	(3)	(47)	-	-	644
Autres risques	528	140	(119)	(13)	(4)	-	-	532
Reclassement part à moins d'un an	(247)	-	-	-	3	16	1	(227)
31/12/2015	956	194	(153)	(16)	(48)	16	1	949
Risques financiers	644	4	(16)	-	103	-	-	735
Autres risques	532	37	(33)	(7)	3	-	-	533
Reclassement part à moins d'un an	(227)	-	-	-	4	25	-	(198)
30/06/2016	949	40	(49)	(7)	111	25	-	1 069

Provisions pour risques financiers

Les provisions pour risques financiers comprennent la quote-part du Groupe dans les situations nettes négatives des sociétés consolidées en mises en équivalence. Ces situations nettes négatives résultent de la mise à juste valeur, dans les comptes des sociétés concernées, des instruments financiers dérivés de taux (couverture de flux de trésorerie).

Provisions pour autres risques

Les provisions pour autres risques, non directement liées au cycle d'exploitation, comprennent des provisions au titre des litiges et arbitrages, dont certains sont décrits en note L.27 Note sur les litiges. Elles s'élèvent à 533 millions d'euros au 30 juin 2016 (532 millions d'euros au 31 décembre 2015) dont 369 millions d'euros pour la part à plus d'un an (349 millions d'euros au 31 décembre 2015).

17. Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel et engagements donnés et reçus

17.1 Autres obligations contractuelles à caractère opérationnel

(en millions d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Contrats de location simple	1 184	1 191
Obligations d'achat et d'investissement ^(*)	436	403

(*) Hors obligations d'investissement rattachées aux contrats de concession et de PPP (voir note G. Contrats de concession et PPP).

Les engagements relatifs aux contrats de location simple s'élèvent à 1 184 millions d'euros au 30 juin 2016 (1 191 millions d'euros au 31 décembre 2015), dont 778 millions d'euros de contrats immobiliers (783 millions d'euros au 31 décembre 2015) et 406 millions d'euros de contrats mobiliers (408 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Les obligations d'achat et d'investissement mentionnées ci-dessus concernent principalement Eurovia, VINCI Energies et VINCI Immobilier.

17.2 Autres engagements donnés et reçus

(en millions d'euros)	30/06/2016	31/12/2015
Sûretés réelles	30	31
Autres engagements donnés (reçus)	382	321

Sûretés réelles (hypothèques, nantissements donnés en contrepartie de financements)

En dehors des engagements relatifs aux contrats de concession et de PPP, des sûretés réelles peuvent être octroyées. Elles concernent principalement VINCI Energies et Eurovia.

Les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de concession et des éléments non reconnus au bilan au titre des engagements de retraite figurent respectivement :

- en note F.10.3 Engagements donnés au titre des entreprises associées et coentreprises ;
- en note G.12.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession – Modèle de l'actif incorporel ;
- en note G.13.2 Engagements donnés au titre des contrats de concession et PPP – Modèle de la créance financière et/ou modèle mixte ;
- en note K.24 Provisions pour avantages du personnel.

Les engagements donnés et reçus par le Groupe au titre des contrats de construction n'ont pas connu d'évolution significative et sont détaillés en note G.15.2 du document de référence 2015.

I. Capitaux propres

18. Informations relatives aux capitaux propres

Politique de gestion du capital

Au cours du 1^{er} semestre 2016, VINCI a poursuivi sa politique de rachat d'actions dans le cadre du programme approuvé par l'assemblée générale mixte du 14 avril 2015 et de celui approuvé par l'assemblée générale du 19 avril 2016, d'une durée de 18 mois et portant sur un montant maximum d'achat de 2 milliards d'euros au cours plafond de 80 euros. Au cours du semestre, 5 469 731 titres ont ainsi été rachetés au cours moyen de 63,47 euros, pour un montant total de 347 millions d'euros.

Le 22 juin 2016, VINCI a signé une convention d'achat d'actions à échéance du 28 septembre 2016 d'un montant maximal de 150 millions d'euros. Cette convention portant sur un nombre variable de titre, une dette financière a été comptabilisée. Au 30 juin 2016, cette dette, présentée en autres dettes financières courantes, s'élève à 144 millions d'euros.

Les actions autodétenues (voir note I.18.2 Actions autodétenues) sont affectées au financement d'opérations de croissance externe, à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et à l'abondement de plans d'actionnariat salarié à l'international. Elles peuvent aussi être destinées à être annulées.

La politique d'épargne salariale de VINCI vise à faciliter l'accès des salariés du Groupe à son capital. Au 30 juin 2016, plus de 60 % des salariés du Groupe sont actionnaires de VINCI, au travers de fonds communs de placement investis en actions VINCI. Ces fonds détenant 9,34 % du capital de la société, les salariés et anciens salariés du Groupe en sont collectivement le premier actionnaire.

Il n'existe aucun covenant financier faisant intervenir les capitaux propres consolidés du Groupe ou les capitaux propres de la société mère.

18.1 Capital social

Le capital social au 30 juin 2016 est composé de 594 880 595 actions ordinaires d'un nominal de 2,5 euros.

Évolution du nombre d'actions composant le capital

	30/06/2016	31/12/2015
Nombre d'actions en début de période	588 453 075	590 098 637
Augmentations de capital	6 427 520	10 354 438
Annulation d'actions autodétenues		(12 000 000)
Nombre d'actions en fin de période	594 880 595	588 453 075
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	594 880 595	588 453 075
Valeur nominale de l'action (en euros)	2,5	2,5
Actions autodétenues en direct par VINCI	39 466 534	34 195 347
<i>dont actions affectées à la couverture des plans d'attribution d'actions de performance et des plans d'actionnariat salarié</i>	<i>10 178 086</i>	<i>4 906 899</i>

18.2 Actions autodétenues

Les mouvements sur actions autodétenues s'analysent de la façon suivante :

	30/06/2016	31/12/2015
Nombre d'actions en début de période	34 195 347	35 614 382
Achats d'actions	5 469 731	12 782 264
Attribution aux salariés des actions de performance 2013		(1 913 455)
Attribution aux salariés des actions de performance 2014		(505)
Attribution aux salariés des actions de performance 2015		(500)
Livraison abondement Castor International	(198 544)	(286 839)
Annulation d'actions autodétenues		(12 000 000)
Nombre d'actions en fin de période	39 466 534	34 195 347

Au 30 juin 2016, le nombre total d'actions autodétenues s'élève à 39 466 534 actions, pour un montant de 1 874 millions d'euros comptabilisé en diminution des capitaux propres consolidés.

18.3 Opérations reconnues directement en capitaux propres

Les principales opérations constatées en capitaux propres s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2016			31/12/2015		
	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total	Part du Groupe	Part des intérêts minoritaires	Total
Actifs financiers disponibles à la vente						
Réserve à l'ouverture	2	-	2	2	-	2
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	I	2	-	2	2	-
Couvertures de flux de trésorerie						
Réserve à l'ouverture	(916)	-	(916)	(1 068)	-	(1 068)
Variations de juste valeur attribuables aux sociétés mises en équivalence	(77)	-	(77)	81	-	81
Autres variations de juste valeur de la période	(35)	-	(35)	(13)	-	(13)
Éléments de juste valeur constatés en résultat	35	-	35	84	-	84
Variations de périmètre et divers	(1)	-	(1)	(1)	-	(1)
Réserve brute avant effet d'impôt à la clôture	II	(995)	-	(995)	(916)	-
<i>dont réserve brute rattachée aux sociétés mises en équivalence</i>		(779)	-	(779)	(701)	-
Réserve brute totale avant effet d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	I+II	(992)	-	(992)	(914)	-
Effet d'impôt associé	321	-	321	295	-	295
Réserve nette d'impôt (éléments pouvant être reclassés en résultat)	III	(672)	-	(672)	(618)	-
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite						
Réserve à l'ouverture	(344)	-	(344)	(267)	-	(267)
Gains et pertes actuariels reconnus sur la période	(126)	-	(126)	(105)	-	(105)
Effet d'impôt associé	32	-	32	25	-	25
Variations de périmètre et divers	2	-	2	3	-	3
Réserve nette d'impôt à la clôture (éléments ne pouvant être reclassés en résultat)	IV	(436)	-	(436)	(344)	-
Total opérations enregistrées directement en capitaux propres	III+IV	(1 107)	-	(1 108)	(962)	-
						(963)

Le montant inscrit en diminution des capitaux propres au titre des opérations de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net (-995 millions d'euros) s'explique par les opérations de couverture du risque de taux pour -957 millions d'euros, soit :

- -178 millions d'euros concernant les filiales intégrées globalement, dont -229 millions d'euros pour les filiales de VINCI Autoroutes et +92 millions d'euros pour VINCI Holding ;
- -779 millions d'euros au titre des sociétés mises en équivalence, concernant pour l'essentiel la société LISEA et d'autres sociétés de projet d'infrastructure en partenariat public-privé ou en concession.

Ces opérations sont décrites en note J.25.1.2 Description des opérations de couverture de flux de trésorerie du document de référence 2015.

19. Dividendes

Les dividendes versés par VINCI SA à ses actionnaires au titre des exercices 2015 et 2014 s'analysent comme suit :

	2015	2014
Dividende par action (en euros)		
Acompte sur dividende	0,57	1,00 ^(*)
Solde du dividende	1,27	1,22
Dividende net global	1,84	2,22
Montant du dividende (en millions d'euros)		
Acompte sur dividende	316	555
Solde du dividende	702	673
Dividende net global	1 018	1 228

(*) Dont 0,45 euro à titre exceptionnel.

VINCI a versé en numéraire le solde du dividende de l'exercice 2015, le 28 avril 2016, pour un montant de 702 millions d'euros.

J. Financement et gestion des risques financiers

20. Données relatives à l'endettement financier net

Au 30 juin 2016, l'endettement financier net ressort à 14,4 milliards d'euros, en augmentation de près de 2 milliards d'euros par rapport au 31 décembre 2015. Il se décompose de la manière suivante :

Analyse par catégorie comptable (en millions d'euros)	30/06/2016					31/12/2015				
	Non courant	Réf.	Courant (*)	Réf.	Total	Non courant	Courant (*)	Total		
Passifs financiers évalués au coût amorti	Emprunts obligataires	(11 115)	(1)	(1 849)	(3)	(12 964)	(11 147)	(1 315)	(12 462)	
	Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(3 491)	(2)	(1 434)	(3)	(4 925)	(3 803)	(968)	(4 771)	
	Emprunts liés aux contrats de location-financement	(48)	(2)	(25)	(3)	(72)	(51)	(26)	(77)	
	Dettes financières long terme^(**)	(14 653)		(3 308)		(17 961)	(15 001)	(2 309)	(17 310)	
	Billets de trésorerie	-		(888)	(3)	(888)	-	(951)	(951)	
	Autres dettes financières courantes	-		(215)	(3)	(215)	-	(68)	(68)	
	Départs bancaires	-		(603)	(3)	(603)	-	(555)	(555)	
	Comptes courants financiers passifs	-		(106)	(3)	(106)	-	(103)	(103)	
	I - Dettes financières brutes	(14 653)		(5 120)		(19 773)	(15 001)	(3 986)	(18 987)	
	<i>dont incidence des couvertures de juste valeur</i>			(832)		(847)	(744)	(6)	(750)	
Prêts et créances	Prêts et créances financières collatéralisés	-	(4)	-	(5)	-	2	-	2	
	Comptes courants financiers actifs	-		85	(6)	85	-	82	82	
	Actifs financiers de gestion de trésorerie	-		81	(6)	81	-	84	84	
	Équivalents de trésorerie	-		2 292	(7)	2 292	-	2 930	2 930	
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	Disponibilités	-		2 066	(7)	2 066	-	2 702	2 702	
	II - Actifs financiers	-		4 525		4 525	2	5 798	5 800	
	Instruments dérivés passifs	(171)	(8)	(184)	(10)	(355)	(224)	(193)	(417)	
	Instruments dérivés actifs	877	(9)	337	(11)	1 213	803	364	1 168	
Dérivés	III - Instruments dérivés	705		153		858	579	172	751	
	Endettement financier net	I+II+III	(13 948)		(442)		(14 390)	(14 420)	1 984	(12 436)
	<i>Répartition par branche :</i>									
	Concessions			(22 972)		(912)	(23 884)	(22 804)	(746)	(23 551)
	Contracting			(3 119)		3 025	(94)	(3 135)	4 169	1 034
	Holdings et VINCI Immobilier			12 143		(2 555)	9 588	11 520	(1 439)	10 081

(*) Part courante incluant les intérêts courus non échus.

(**) Y compris part à moins d'un an.

Réconciliation de l'endettement financier net avec les postes du bilan

(en millions d'euros)	Réf.	30/06/2016	31/12/2015
Emprunts obligataires	(1)	(11 115)	(11 147)
Autres emprunts et dettes financières	(2)	(3 539)	(3 854)
Dettes financières courantes	(3)	(5 120)	(3 986)
Prêts et créances collatéralisés non courants	(4)	-	2
Prêts et créances collatéralisés courants	(5)	-	-
Actifs financiers de gestion de trésorerie	(6)	166	166
Disponibilités et équivalents de trésorerie	(7)	4 358	5 632
Instruments dérivés passifs non courants	(8)	(171)	(224)
Instruments dérivés actifs non courants	(9)	877	803
Instruments dérivés passifs courants	(10)	(184)	(193)
Instruments dérivés actifs courants	(11)	337	364
Endettement financier net		(14 390)	(12 436)

Les instruments dérivés non qualifiés de « couverture » au plan comptable sont présentés en « instruments dérivés actifs courants » ou « instruments dérivés passifs courants » quelle que soit leur maturité.

20.1 Détail des dettes financières à long terme par branche d'activité

Les dettes financières à long terme au 30 juin 2016 (y compris la part à moins d'un an) se décomposent, par branche, de la façon suivante :

(en millions d'euros)	30/06/2016			31/12/2015			Holdings et VINCI Immobilier	Total
	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier		
Emprunts obligataires	(10 413)	-	(2 551)	(12 964)	(9 372)	-	(3 089)	(12 462)
Autres emprunts bancaires et autres dettes financières	(4 822)	(111)	9 ^(*)	(4 925)	(4 649)	(132)	10 ^(*)	(4 771)
Emprunts liés aux contrats de location-financement	(2)	(70)	-	(72)	(1)	(76)	-	(77)
Dettes financières à long terme	(15 237)	(182)	(2 542)	(17 961)	(14 023)	(207)	(3 079)	(17 310)

(*) Net des commissions de mise en place de la ligne de crédit syndiquée VINCI non tirée, comptabilisées en diminution de la dette.

Les dettes financières à long terme s'élèvent à 18 milliards d'euros au 30 juin 2016 en hausse de 0,7 milliard d'euros par rapport au 31 décembre 2015 (17,3 milliards d'euros). Cette variation résulte des opérations suivantes :

- l'intégration de la société AERODOM portant une dette obligataire en dollars américains, à échéance novembre 2019, d'une valeur de 466 millions d'euros au 30 juin 2016 ;
- les nouveaux financements du groupe ASF pour un montant net de 890 millions d'euros provenant d'une émission obligataire dans le cadre de son programme EMTN (Euro Medium Team Notes) de 500 millions d'euros à échéance mai 2026 assortie d'un coupon de 1 %, et d'un emprunt amortissable souscrit auprès de la BEI (Banque européenne d'investissement) de 390 millions d'euros à échéance avril 2033 destiné à financer partiellement les investissements de dédoublement de l'autoroute A9 à Montpellier ;
- les remboursements en avril 2016 d'un emprunt CNA/BEI de 138 millions d'euros par ASF et d'un emprunt obligataire de 500 millions d'euros par VINCI Holding.

Échéancier des dettes

Au 30 juin 2016, la maturité moyenne pondérée de la dette financière à long terme du Groupe est de 4,5 ans (4,6 ans au 31 décembre 2015). Elle est de 4,9 ans pour les filiales concessionnaires, de 2,3 ans pour les holdings et VINCI Immobilier et de 3,1 ans pour le contracting.

20.2 Notations de crédit et covenants financiers

Notations de crédit

Le 26 mai 2016, l'agence de notation de crédit Moody's a relevé la note de crédit long terme du Groupe de Baa1 à A3. La note de court terme a également été relevée de P2 à P1.

Au 30 juin 2016, le Groupe dispose des notations de crédit suivantes :

	Agence	Notation		
		Long terme	Perspective	Court terme
VINCI SA	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
	Moody's	A3	Stable	P1
ASF	Standard & Poor's	A -	Stable	A2
	Moody's	A3	Stable	P1
Cofiroute	Standard & Poor's	A -	Stable	A2

Covenants financiers

Certains contrats de financement de VINCI et de ses principales filiales comportent des clauses de remboursement anticipé en cas de non-respect de ratios financiers. Les caractéristiques des covenants associés aux contrats de financement en cours au 30 juin 2016 demeurent inchangées par rapport au 31 décembre 2015. Celles-ci sont décrites en note J.23.3 Notations de crédit et covenants financiers du document de référence 2015.

Au 30 juin 2016, les ratios afférents sont respectés.

21. Informations relatives à la trésorerie nette gérée et aux ressources disponibles

Au 30 juin 2016, le Groupe dispose d'un montant de 8,7 milliards d'euros de ressources disponibles, dont 2,7 milliards d'euros de trésorerie nette gérée et 6 milliards d'euros constitués de lignes de crédit bancaires confirmées non utilisées à échéance 2021.

21.1 Trésorerie nette gérée

La trésorerie nette gérée, qui inclut notamment les actifs financiers de gestion de trésorerie et les billets de trésorerie émis, s'analyse comme suit :

	30/06/2016		
(en millions d'euros)	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier
			Total
Équivalents de trésorerie	193	329	1 770
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	69	8	543
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine ^(*)	124	321	1 227
Disponibilités	135	1 677	255
Découverts bancaires	(10)	(518)	(75)
Trésorerie nette	317	1 487	1 951
Actifs financiers de gestion de trésorerie	26	54	1
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) ^(**)	-	6	-
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	1	34	-
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	24	15	1
Billets de trésorerie émis	-	-	(888)
Autres dettes financières courantes	-	(71)	(144)^(***)
Solde des comptes courants de trésorerie	779	1 617	(2 416)
Trésorerie nette gérée	1 122	3 087	(1 496)
			2 713

(*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

(**) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

(***) Dette consécutive au programme de rachat d'actions propres à échéance septembre 2016 (voir note I.18).

	31/12/2015		
(en millions d'euros)	Concessions	Contracting	Holdings et VINCI Immobilier
			Total
Équivalents de trésorerie	151	440	2 340
Valeurs mobilières de placement (OPCVM)	26	22	424
Titres de créances négociables ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine ^(*)	125	418	1 915
Disponibilités	96	1 709	897
Découverts bancaires	-	(467)	(88)
Trésorerie nette	247	1 682	3 148
Actifs financiers de gestion de trésorerie	34	49	1
Valeurs mobilières de placement (OPCVM) ^(**)	-	7	-
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité inférieure à trois mois à l'origine	1	33	-
Titres de créances négociables et obligataires ayant une maturité supérieure à trois mois à l'origine	33	9	1
Billets de trésorerie émis	-	-	(951)
Autres dettes financières courantes	(8)	(60)	-
Solde des comptes courants de trésorerie	534	2 597	(3 152)
Trésorerie nette gérée	807	4 269	(954)
			4 121

(*) Y compris dépôts à terme, comptes rémunérés et certificats de dépôts.

(**) Parts d'OPCVM placés avec un horizon de gestion à court terme, ne respectant pas les critères de qualification d'équivalents de trésorerie définis par la norme IAS 7.

Les supports d'investissement utilisés par le Groupe sont des OPCVM monétaires, des comptes rémunérés, des dépôts à terme ou des titres de créances négociables (certificats de dépôts bancaires ayant généralement une maturité inférieure à trois mois). Ils sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur.

La trésorerie nette est gérée avec une prise de risque faible sur le capital. Les performances et les risques associés aux placements de la trésorerie nette sont suivis régulièrement au travers d'un reporting détaillant le rendement des différents actifs sur la base de leur juste valeur et contrôlant le niveau de risque associé.

Au 30 juin 2016, la trésorerie nette gérée par VINCI SA s'élève à 486 millions d'euros, provenant essentiellement des excédents de trésorerie remontés des filiales françaises au travers d'un système de cash-pooling. Par ailleurs, VINCI Finance International, filiale à 100 % de VINCI SA, qui centralise les excédents de trésorerie des filiales étrangères, gère au 30 juin 2016 un encours de placements de trésorerie de 435 millions d'euros.

Ces dispositifs de centralisation permettent à la fois d'optimiser la gestion des ressources financières au niveau du Groupe et de mieux maîtriser les risques liés aux contreparties et aux supports de placements utilisés.

Les placements des autres filiales sont gérés de manière décentralisée dans le respect des lignes directrices et des instructions émises par VINCI, qui définissent notamment les supports de placements et les contreparties autorisés. Au 30 juin 2016, ces placements représentent un encours de 1,8 milliard d'euros, dont 0,3 milliard d'euros pour les concessions et 1,5 milliard d'euros pour le contracting.

21.2 Autres ressources disponibles

Lignes de crédit revolver

VINCI, ASF et Cofiroute disposent chacune d'une ligne de crédit revolver dont les échéances ont été prorogées au 1^{er} semestre 2016 à mai 2021, après acceptation de la seconde option d'extension d'un an par les prêteurs.

Au 30 juin 2016, aucune des lignes de crédit décrites ci-dessus n'était utilisée.

Les montants autorisés et utilisés et les maturités des lignes de crédit de VINCI et de ses filiales sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Autorisations au 30/06/2016	Échéances		
		< à 1an	de 1 à 5 ans	au-delà de 5 ans
VINCI : crédit syndiqué	3 830	-	3 830	-
ASF : crédit syndiqué	1 670	-	1 670	-
Cofiroute : crédit syndiqué	500	-	500	-
Total	6 000	-	6 000	-

Billets de trésorerie

Au 30 juin 2016, VINCI SA dispose d'un programme de billets de trésorerie de 3 milliards d'euros noté A2 par Standard & Poor's et P1 par Moody's.

Au 30 juin 2016, ce programme était utilisé à hauteur de 888 millions d'euros.

22. Informations relatives à la gestion des risques financiers

La politique et les procédures de gestion des risques financiers définies par le Groupe sont identiques à celles décrites en note J.25 Informations relatives à la gestion des risques financiers du document de référence 2015. Les opérations de mise en place ou de dénouement d'instruments de couverture réalisées au cours du semestre ne modifient pas significativement l'exposition de VINCI aux risques financiers potentiels.

Les principaux risques (risque de taux d'intérêt, risque de change, risque de crédit et de contrepartie, et risque actions) sont décrits respectivement aux paragraphes 25.1, 25.2, 25.3 et 25.4 du document de référence 2015.

23. Valeur comptable et juste valeur des actifs et passifs financiers par catégorie comptable

Les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs financiers n'ont pas été modifiées au cours du 1^{er} semestre 2016.

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs financiers par catégorie comptable définie selon la norme IAS 39, ainsi que leur juste valeur :

Rubriques au bilan et classes d'instruments	Catégories comptables ⁽¹⁾							Juste valeur			
	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	99	-	-	99	1	-	98	99
Prêts et créances financières yc PPP	-	-	-	-	776	-	776	-	776	-	776
I - Actifs financiers non courants⁽²⁾	-	-	-	99	776	-	875	1	776	98	875
II - Instruments dérivés actifs	209	1 004					1 213	-	1 213	-	1 213
Actifs financiers de gestion de trésorerie			81				81	6	75		81
Comptes courants financiers actifs			85				85	85	-		85
Équivalents de trésorerie			2 292				2 292	620	1 672 ⁽³⁾		2 292
Disponibilités			2 066				2 066	2 066			2 066
III - Actifs financiers courants	-	-	4 525	-	-	-	4 525	2 778	1 747	-	4 525
Total actif	209	1 004	4 525	99	776	-	6 613	2 778	3 736	98	6 613
Emprunts obligataires				(12 964)			(12 964)	(13 216)	(718)	-	(13 933)
Autres emprunts bancaires et autres				(4 925)			(4 925)	(1 384) ⁽⁴⁾	(3 669)	-	(5 053)
Emprunts liés aux contrats de location-financement				(72)			(72)	-	(72)	-	(72)
IV - Dettes financières à long terme	-	-	-	-	-	(17 961)	(17 961)	(14 600)	(4 459)	-	(19 059)
V - Instruments dérivés passifs	(172)	(183)				-	(355)	-	(355)	-	(355)
Autres dettes financières courantes				(1 103)			(1 103)	-	(1 103)	-	(1 103)
Comptes courants financiers passifs				(106)			(106)	(106)	-	-	(106)
Découverts bancaires				(603)			(603)	(603)	-	-	(603)
VI - Passifs financiers courants				(1 812)		(1 812)	(709)	(1 103)	-	(1 812)	
Total passif	(172)	(183)				(19 773)	(20 128)	(15 308)	(5 917)	-	(21 226)
Total	38	821	4 525	99	776	(19 773)	(13 515)	(12 530)	(2 181)	98	(14 613)

(1) Le Groupe ne possède pas d'actif détenu jusqu'à l'échéance.

(2) Voir notes F.11 et G.13.

(3) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

(4) Cours cotés des emprunts émis par la CNA.

Rubriques au bilan et classes d'instruments	Catégories comptables ⁽¹⁾							Juste valeur			
	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Actifs financiers évalués à la juste valeur	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Total de la valeur nette comptable au bilan de la classe	Niveau 1 : cours cotés et disponibilités	Niveau 2 : modèle interne avec paramètres observables	Niveau 3 : modèle interne avec paramètres non observables	Juste valeur de la classe
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	96	-	-	96	1	-	96	96
Prêts et créances financières yc PPP	-	-	-	-	846	-	846	-	846	-	846
I - Actifs financiers non courants⁽²⁾	-	-	-	96	846	-	942	1	846	96	942
II - Instruments dérivés actifs	229	939	-	-	-	-	1 168	-	1 168	-	1 168
Actifs financiers de gestion de trésorerie			84				84	7	77		84
Comptes courants financiers actifs			82				82	82	-		82
Équivalents de trésorerie			2 930				2 930	472	2 458 ⁽³⁾		2 930
Disponibilités			2 702				2 702	2 702			2 702
III - Actifs financiers courants	-	-	5 798	-	-	-	5 798	3 264	2 535	-	5 798
Total actif	229	939	5 798	96	846	-	7 908	3 264	4 548	96	7 908
Emprunts obligataires				(12 462)			(12 462)	(12 590)	(686)	-	(13 277)
Autres emprunts bancaires et autres				(4 771)			(4 771)	(1 442) ⁽⁴⁾	(3 438)	-	(4 880)
Emprunts liés aux contrats de location-financement				(77)			(77)	-	(77)	-	(77)
IV - Dettes financières à long terme	-	-	-	-	-	(17 310)	(17 310)	(14 032)	(4 201)	-	(18 233)
V - Instruments dérivés passifs	(187)	(230)				-	(417)	-	(417)	-	(417)
Autres dettes financières courantes				(1 019)			(1 019)		(1 019)	-	(1 019)
Comptes courants financiers passifs				(103)			(103)	(103)	-	-	(103)
Découverts bancaires				(555)			(555)	(555)	-	-	(555)
VI - Passifs financiers courants	(187)	(230)	-	-	-	(18 987)	(19 404)	(14 691)	(5 637)	-	(20 327)
Total	42	709	5 798	96	846	(18 987)	(11 496)	(11 426)	(1 089)	96	(12 419)

(1) Le Groupe ne possède pas d'actif détenu jusqu'à l'échéance.

(2) Voir notes F.11 et G.13.

(3) Principalement composés de certificats de dépôt, dépôts à terme et comptes rémunérés.

(4) Cours cotés des emprunts émis par la CNA.

K. Avantages du personnel et paiements en actions

24. Provisions pour avantages du personnel

24.1 Provisions pour engagements de retraite

Au 30 juin 2016, les provisions pour engagements de retraite s'élèvent à 1 600 millions d'euros, dont 1 542 millions d'euros à plus d'un an (1 475 millions d'euros au 31 décembre 2015, dont 1 425 millions d'euros à plus d'un an). Elles comprennent, d'une part, les provisions au titre des indemnités de départ à la retraite et, d'autre part, les provisions au titre des engagements de retraite complémentaire. La hausse constatée au cours de la période s'explique principalement par la baisse des taux d'actualisation observée en zone euro, au Royaume-Uni et en Suisse.

La part à moins d'un an de ces provisions (58 millions d'euros au 30 juin 2016 ; 50 millions d'euros au 31 décembre 2015) est présentée au bilan en autres passifs courants hors exploitation. Le détail des avantages dont bénéficient les salariés du Groupe est présenté en note K.27.1 Provisions pour engagements de retraite du document de référence 2015.

La charge comptabilisée au 1^{er} semestre 2016 au titre des engagements de retraite est égale à 50 % de la charge projetée pour l'exercice 2016 déterminée sur la base des hypothèses actuarielles au 31 décembre 2015 conformément aux dispositions de la norme IAS 19.

24.2 Autres avantages du personnel

Les provisions pour autres avantages du personnel comprennent principalement les médailles du travail et les primes de jubilé. Au 30 juin 2016, ces provisions s'élèvent à 104 millions d'euros (107 millions d'euros au 31 décembre 2015).

25. Paiements en actions

La charge relative aux avantages accordés aux salariés a été évaluée à 43 millions d'euros au 1^{er} semestre 2016 (36 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015), dont 26 millions d'euros au titre des plans d'actions de performance (20 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015) et 17 millions d'euros au titre des plans d'épargne salariale (16 millions d'euros au 1^{er} semestre 2015).

Les caractéristiques des différents plans en cours sur la période sont décrites ci-dessous.

25.1 Options de souscription d'actions

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription existantes au 30 juin 2016 ont évolué comme suit :

	30/06/2016		31/12/2015	
	Options	Prix moyen (en euros)	Options	Prix moyen (en euros)
Options en circulation en début de période	5 704 701	39,00	9 012 808	38,87
Options levées	(1 663 349)	-	(3 284 382)	-
Options annulées	(16 265)	-	(23 725)	-
Options en circulation en fin de période	4 025 087	38,97	5 704 701	39,00
<i>dont options exerçables</i>	<i>4 025 087</i>	<i>-</i>	<i>5 704 701</i>	<i>-</i>

Les caractéristiques des plans en cours sont détaillées en note K28.1 Options de souscription d'actions du document de référence 2015. Aucun nouveau plan de souscription d'actions n'a été mis en place au 1^{er} semestre 2016, ni en 2015.

25.2 Actions de performance

Informations sur l'évolution des plans d'actions de performance en cours

	30/06/2016	31/12/2015
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en début de période	2 031 364	2 964 443
Actions attribuées	2 249 676	1 036 658
Actions acquises par les bénéficiaires	-	(1 914 460)
Actions annulées	(18 142)	(55 277)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance non définitivement acquises en fin de période	4 262 898	2 031 364

Informations sur les caractéristiques des plans d'actions de performance en cours

Plan	Plan octroyé le 19/04/2016	Plan octroyé le 14/04/2015	Plan octroyé le 15/04/2014
Nombre de bénéficiaires à l'origine	2 051	1 846	1 850
Date d'acquisition définitive des actions attribuées	19/04/2019	14/04/2018	15/04/2017
Date de fin de période de conservation des actions acquises	N/A	N/A	N/A
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance	2 249 676	1 036 658	1 027 651
Actions annulées	-	(20 335)	(28 577)
Actions acquises par les bénéficiaires	-	(500)	(1 675)
Nombre d'actions attribuées sous conditions de performance en fin d'exercice	2 249 676	1 015 823	997 399

Le Conseil d'administration de VINCI du 19 avril 2016 a décidé de mettre en place un nouveau plan d'incitation à long terme qui consiste en l'attribution à 2 051 collaborateurs, d'une allocation conditionnelle d'actions de performance (2 249 676 actions). Ces actions ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de trois ans. Elles sont conditionnées à la présence du bénéficiaire dans le Groupe jusqu'à la fin de la période d'acquisition et à des conditions de performance.

Ces conditions de performance sont constituées :

- d'un critère interne (comptant pour 80 % de la pondération) correspondant au rapport constaté au 31 décembre 2018 entre le ROCE et le coût pondéré du capital (WACC), calculés pour ces deux indicateurs sur une moyenne de trois années (2016, 2017 et 2018).

Ce ratio doit être supérieur ou égal à 1,1 pour que la totalité des actions de performance attribuées soit définitivement acquise. Dans le cas où le ratio serait compris entre 1 et 1,1, le nombre d'actions de performance définitivement attribuées serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si le ratio est inférieur ou égal à 1.

- d'un critère externe (comptant pour 20 % de la pondération) correspondant à l'écart, positif ou négatif, constaté au 31 décembre 2018 entre :
 - le rendement total de l'actionnaire de VINCI calculé sur une moyenne de trois années (2016, 2017 et 2018), et
 - le rendement total pour un actionnaire ayant investi dans l'indice CAC 40 calculé sur une moyenne de trois années (2016, 2017 et 2018).

Ce rendement total (ou « Total Shareholder Return ») s'entend dividendes inclus.

Cet écart doit être supérieur ou égal à + 10 % pour que la totalité des actions de performance attribuées soit définitivement acquise. Dans le cas où il serait compris entre + 10 % et - 10 %, le nombre d'actions de performance définitivement attribuées serait réduit proportionnellement, aucune action n'étant attribuée si l'écart est inférieur ou égal à - 10 %.

Informations sur la juste valeur des plans d'actions de performance

Les justes valeurs des actions de performance ont été calculées par un actuarié externe, aux dates d'attribution respectives des actions, sur la base des caractéristiques et hypothèses suivantes :

	Plan 2016	Plan 2015	Plan 2014
Cours de l'action VINCI à la date d'annonce du plan (en euros)	66,18	56,45	52,61
Juste valeur par action de performance à la date d'attribution (en euros)	56,17	47,22	44,88
Juste valeur par rapport au cours à la date d'attribution	84,87 %	83,65 %	85,31 %
Maturité à l'origine (en années) - période d'acquisition	3 ans	3 ans	3 ans
Taux d'intérêt sans risque (*)	(0,41 %)	(0,15 %)	0,28 %

(*) Taux à trois ans des obligations d'Etat de la zone euro.

25.3 Plans d'épargne Groupe

Le Conseil d'administration de VINCI définit les conditions de souscription aux plans d'épargne Groupe conformément aux autorisations de l'assemblée générale.

Plan d'épargne Groupe France

En France, VINCI procède trois fois par an à des augmentations de capital réservées aux salariés, à un prix de souscription comportant une décote de 5 % par rapport à une moyenne sur vingt jours du cours de Bourse précédent le Conseil d'administration ayant fixé le prix de souscription. Les souscripteurs bénéficient d'un abondement versé par leur entreprise, plafonné à 2 500 euros par personne et par an. Les avantages ainsi consentis aux salariés du Groupe sont comptabilisés en résultat et évalués conformément à IFRS 2, sur la base des hypothèses suivantes :

- durée de la période de souscription : quatre mois ;
- durée de la période d'indisponibilité : cinq ans.

Le nombre estimé de titres souscrits à la fin de la période de souscription est calculé selon une méthode de régression linéaire basée sur des observations historiques relatives aux plans 2006-2015 en tenant compte d'un coût d'indisponibilité des parts du FCPE.

Le coût d'indisponibilité est estimé du point de vue d'une tierce partie qui détiendrait un portefeuille diversifié et serait prête à acquérir les titres bloqués en contrepartie d'une décote. Celle-ci devrait correspondre à la rentabilité exigée par un investisseur sur les fonds propres alloués en vue de se couvrir contre le risque de marché durant la période d'indisponibilité de cinq ans. Le risque de marché est évalué sur une base annuelle selon une approche value at risk.

Plan d'épargne Groupe France		2^e quadrimestre 2016 (1^{er} mai - 31 août 2016)
Taux de rentabilité attendu du titre VINCI		4,92 %
Prix de souscription (<i>en euros</i>)		56,62
Cours de l'action à la date du Conseil d'administration		60,29
Volatilité de l'action VINCI		24,95 %
Nombre estimé de titres souscrits		508 309
Nombre estimé de titres émis (souscriptions + abondement)		662 327

Plan d'épargne Groupe international

Au cours du 1^{er} semestre 2016, VINCI a mis en œuvre, conformément aux autorisations données au Conseil d'administration par l'assemblée générale, de nouveaux plans d'épargne destinés aux salariés de certaines filiales étrangères (plan Castor International). Vingt-neuf pays sont concernés en 2016 : Allemagne, Australie, Autriche, Bahreïn, Belgique, Brésil, Cambodge, Canada, Chili, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, Hong-Kong, Indonésie, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Singapour, Slovaquie, Suède et Suisse.

Les principales caractéristiques de ces plans sont les suivantes :

- période de souscription : du 23 mai au 10 juin 2016 (sept périodes successives entre avril et octobre 2016 au Royaume-Uni) ;
- abondement en actions gratuites, avec livraison différée à trois ans - lorsque cela s'avère possible - ou livraison immédiate avec acquisition définitive dans trois ans ;
- pas d'indisponibilité postérieure à l'acquisition définitive des actions gratuites après trois ans.

Plan Castor International 2016 (hors Royaume-Uni)

Cours de souscription (<i>en euros</i>)	64,90
Cours de clôture à la date de fin de la période de souscription (<i>en euros</i>)	64,67
Taux de distribution du dividende espéré	2,55 %
Juste valeur de l'action gratuite à la date de fin de période de souscription (<i>en euros</i>)	59,97

L. Autres notes

26. Transactions avec les parties liées

Les transactions du Groupe avec des parties liées concernent essentiellement :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de direction ;
- les opérations avec les sociétés sur lesquelles VINCI exerce une influence notable ou les coentreprises sur lesquelles VINCI exerce un contrôle conjoint.

Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Il n'y a pas eu, au cours du 1^{er} semestre 2016, de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec ses parties liées par rapport au 31 décembre 2015. Ces dernières sont mentionnées en note E.10.5 Transactions des filiales contrôlées avec les entreprises associées et coentreprises et en note L.29 Transactions avec les parties liées du document de référence 2015.

27. Note sur les litiges

Les sociétés qui font partie du groupe VINCI sont parfois impliquées dans des litiges dans le cadre de leurs activités. Les risques y afférents ont été évalués par VINCI et ses filiales concernées en fonction de leur connaissance des dossiers et font l'objet, le cas échéant, de provisions déterminées en conséquence.

Les principales procédures judiciaires, administratives ou arbitrales en cours à la date du 30 juin 2016 sont les suivantes :

• Un litige oppose le King County de la ville de Seattle (États-Unis) à un groupement d'entreprises dans lequel VINCI Construction Grands Projets a une participation de 60 % et ayant pour objet l'exécution d'un contrat portant sur la conduite de travaux souterrains (deux tunnels dénommés «Brightwater central»). En raison de conditions géotechniques rencontrées particulièrement difficiles et de modifications des conditions initialement définies, les travaux n'ont pas pu être réalisés tels que prévus par le contrat et il en est résulté des retards et des surcoûts. Dans ce contexte, le King County a décidé de faire procéder à l'achèvement de l'un des tunnels par une autre entreprise qui disposait d'un tunnelier employant une technologie différente de celle du tunnelier qui avait été imposé contractuellement au groupement. Le King County a saisi le tribunal supérieur du King County de Seattle afin d'obtenir l'indemnisation des dépenses engagées pour l'achèvement des travaux ainsi que de divers préjudices qu'il prétend avoir subis tandis que le groupement a réclamé, de son côté, l'indemnisation de surcoûts liés à l'exécution des travaux. Un procès s'est déroulé devant un jury populaire qui, le 20 décembre 2012, a rendu un verdict aux termes duquel le groupement est tenu de verser 155 millions de dollars au King County tandis que le King County est tenu de verser 26 millions de dollars au groupement. Le tribunal supérieur du King County a rendu un jugement le 7 mai 2013 formalisant ce verdict. Après avoir payé le montant de la condamnation, le groupement a, le 31 mai 2013, interjeté appel de ce jugement devant la cour d'appel de l'État de Washington qui par décision du 9 novembre 2015 a confirmé le jugement du 7 mai 2013 puis il a formé un recours devant la cour suprême de l'État de Washington. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige ne devrait pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière.

• La SNCF a saisi le tribunal administratif de Paris le 14 mars 2011 d'une requête dirigée contre une vingtaine d'entreprises de construction, dont plusieurs filiales du Groupe ayant pour objet le versement d'une indemnité de 59,4 millions d'euros en principal compensant un préjudice qu'elle estime avoir subi lors de la conclusion, en 1993, de marchés relatifs à la construction des travaux de génie civil des gares Magenta et Saint-Lazare Condorcet. Cette demande fait suite à la condamnation de ces entreprises prononcée par le Conseil de la concurrence⁽¹⁾ le 21 mars 2006.

En juillet 2014, la SNCF a demandé au tribunal de prononcer la nullité de ces marchés conclus en 1993. Le 8 mars 2016, le tribunal administratif de Paris a pris acte du désistement réciproque d'instance et d'action de SNCF Mobilités à l'égard de toutes les sociétés du groupe VINCI visées par cette procédure suite à la conclusion d'une transaction ayant pour objet d'y mettre fin.

• La société Eurovia CS, filiale d'Eurovia en République tchèque, ainsi que plusieurs autres entreprises n'appartenant pas au Groupe, font l'objet de plusieurs réclamations émanant de la Direction des routes et des autoroutes de la République tchèque (« RMD »). Ces réclamations concernent la réalisation de travaux entre 2003 et 2007 dans le cadre de la construction de l'autoroute D47. Fin 2012, le RMD a engagé des procédures arbitrales et judiciaires visant (i) à la remise en cause des coefficients d'inflation utilisés pour les besoins de la révision des prix des travaux et (ii) au versement de diverses sommes correspondant à des malfaçons affectant, selon le RMD, les ouvrages routiers ou les ouvrages d'art réalisés. Concernant les réclamations sur les coefficients d'inflation, l'ensemble des décisions d'arbitrage rendues ont réduit très significativement les demandes initiales. Concernant les autres réclamations portant principalement sur les malfaçons, la demande actuelle du RMD s'élève à 3,37 milliards de couronnes tchèques (la quote-part d'Eurovia CS représentant environ 75 % de ce montant). Des réparations sont intervenues depuis le début de l'année 2014 pour des montants substantiellement inférieurs et des expertises techniques sont en cours sur le chantier. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

(1) Devenu Autorité de la Concurrence.

• La société Soletanche Bachy France a introduit une requête en arbitrage devant la Chambre de commerce internationale suite à la résiliation par la société ACT (Aqaba Container Terminal) d'un contrat pour la construction d'une extension d'un terminal à conteneurs situé dans le port d'Aqaba en Jordanie. Soletanche Bachy conteste le bien-fondé de la résiliation du contrat et sollicite le versement d'une somme de 10 millions de dollars. ACT de son côté fait valoir que la résiliation du contrat était fondée, qu'il a subi des frais supplémentaires pourachever les travaux et il forme une demande reconventionnelle d'un montant de 44 millions de dollars. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige n'aura pas d'incidence significative sur sa situation financière.

• La société Freyssinet Canada s'est engagée en 2011 à réaliser des poutres préfabriquées en qualité de sous-traitant de la société PIC pour un montant de 23 millions de dollars canadiens. Les travaux de préfabrication ont commencé en 2012 mais ont été suspendus en 2013 car le maître d'ouvrage a estimé que les poutres présentaient un défaut de conformité. La société PIC a alors résilié le contrat de sous-traitance et il en est résulté un contentieux engagé devant le Superior Court of Ontario dans lequel Freyssinet Canada sollicite le paiement de 11 millions de dollars canadiens pour résiliation abusive et PIC réclame à Freyssinet Canada et plusieurs sociétés du groupe Soletanche Freyssinet une somme de 55 millions de dollars canadiens au titre des conséquences liées au défaut de conformité allégué. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier, que ce litige ne devrait pas avoir d'incidence significative sur sa situation financière.

• Plusieurs procédures contentieuses opposent la société Consortium Stade de France (CSDF) qui exploite le Stade de France aux fédérations sportives qui utilisent cette infrastructure. D'une part, la Fédération française de rugby (FFR) a assigné le CSDF le 13 juin 2013 devant le tribunal de grande instance de Paris invoquant un « déséquilibre contractuel significatif » dans les droits et obligations issus de la convention de mise à disposition du stade conclue le 26 avril 1995 pour une durée de 15 ans. La FFR a fait valoir que ce déséquilibre lui aurait causé un préjudice, qu'elle chiffre à 164 millions d'euros, correspondant à des montants qui auraient été perçus indûment par CSDF. Par ailleurs la FFR réclame, dans une procédure distincte, l'indemnisation de divers préjudices commerciaux liés notamment à l'annulation d'un match, pour un montant global de 2,3 millions d'euros. Le tribunal de grande instance de Paris a décidé de seconder à statuer sur ces demandes dans l'attente d'une décision définitive dans l'instance initiée par la FFR contre l'État le 17 mai 2013 et ayant pour objet certaines clauses du contrat de concession qu'elle estime illégales. Par un jugement en date du 3 octobre 2014, le tribunal administratif de Paris a rejeté la requête de la FFR. Sur appel de la FFR, la cour administrative d'appel de Paris a également rejeté cette demande de la FFR. En raison de cette décision devenue définitive, la procédure devant le tribunal de grande instance de Paris a repris son cours. Par ailleurs, la Fédération française de football (FFF) a assigné CSDF devant le tribunal de grande instance de Paris le 1^{er} septembre 2015 pour faire prononcer la nullité de la convention de mise à disposition du Stade de France conclue le 3 septembre 2010 pour une durée expirant le 28 avril 2025. Elle invoque un préjudice qu'elle n'a pas encore évalué. Parallèlement, la FFF a assigné l'État devant le tribunal administratif de Paris le 21 septembre 2015 afin qu'il lui soit fait injonction de résilier le contrat de concession conclu avec CSDF. Le Groupe estime, en l'état actuel du dossier que ces litiges n'auront pas d'incidence significative sur sa situation financière.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre procédure judiciaire, administrative ou arbitrale susceptible d'avoir, ou ayant eu, depuis la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2015, des effets significatifs sur l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la Société ou du Groupe.

28. Événements postérieurs à la clôture

Entre le 30 juin 2016 et la date d'arrêté des comptes consolidés par le Conseil d'administration le 28 juillet 2016, le Groupe n'a pas connu d'événement justifiant d'être mentionné au titre des « Événements postérieurs à la clôture ».

M. Autres règles et méthodes de consolidation

Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actifs et de passifs, de produits et de charges entre entreprises intégrées globalement, sont éliminées en totalité dans les comptes consolidés.

Lorsqu'une entité du Groupe consolidée selon la méthode de l'intégration globale réalise une transaction avec une coentreprise ou une entreprise associée consolidée selon la méthode de la mise en équivalence, les profits et pertes résultant de cette transaction ne sont comptabilisés dans les comptes consolidés du Groupe qu'à hauteur des intérêts détenus par les tiers dans la coentreprise ou l'entreprise associée.

Conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers

Dans la plupart des cas, la monnaie fonctionnelle des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultat. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en autres éléments du résultat global. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères font partie des actifs acquis et, à ce titre, sont libellés dans la monnaie fonctionnelle de la société et convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Opérations en monnaies étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change à la date de clôture de la période. Les pertes et gains de change liés sont reconnus en résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les instruments dérivés de change qualifiés de couverture d'investissement net dans les filiales étrangères, sont enregistrés en écarts de conversion en capitaux propres.

Regroupements d'entreprises

En application de la norme IFRS 3 révisée, le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en contrepartie du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont inclus dans le coût du regroupement d'entreprises et sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. À compter de la date d'acquisition, toute variation ultérieure de cette juste valeur résultant d'événements postérieurs à la prise de contrôle est constatée en résultat.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition tels que les honoraires de due diligence et les autres honoraires associés sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. Ils sont présentés au sein du poste « effets de périmètre et résultat de cession sur titres » du compte de résultat.

Les intérêts minoritaires de l'entreprise acquise, lorsqu'ils confèrent à leurs porteurs des droits de propriété actuels dans l'entité (droits de vote, participation aux résultats...) ainsi qu'un droit à une quote-part de l'actif net en cas de liquidation, sont comptabilisés soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition.

À la date de prise de contrôle, le coût d'acquisition est affecté en comptabilisant les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date, à l'exception des actifs et passifs d'impôt ou des avantages du personnel qui sont évalués selon leur norme de référence (respectivement IAS 12 et IAS 19) ainsi que des groupes d'actifs classés comme détenus en vue de leur vente qui sont comptabilisés, selon IFRS 5, à leur juste valeur diminuée du coût de la vente. La différence positive entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis constitue le goodwill. Le cas échéant, ce dernier peut inclure une part de la juste valeur des intérêts minoritaires lorsque l'option pour la méthode du goodwill complet est retenue.

Le Groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour finaliser la comptabilisation des opérations relatives aux sociétés acquises.

Dans le cas d'un regroupement réalisé par étapes, la participation antérieurement détenue dans l'entreprise acquise est évaluée à la juste valeur à la date de prise de contrôle. L'éventuel profit ou perte qui en résulte est comptabilisé en résultat.

Transactions entre actionnaires, acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires postérieures à la prise de contrôle

Conformément à la norme IFRS 10, les acquisitions ou cessions d'intérêts minoritaires, sans impact sur le contrôle, sont considérées comme des transactions avec les actionnaires du Groupe. La différence entre le prix payé pour augmenter le pourcentage d'intérêts dans les entités déjà contrôlées et la quote-part complémentaire de capitaux propres ainsi acquise est enregistrée en capitaux propres part du Groupe. De la même manière, une baisse du pourcentage d'intérêt du Groupe dans une entité restant contrôlée est traitée comptablement comme une transaction entre actionnaires, sans impact sur le résultat. Les frais d'honoraires et autres coûts liés aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires sans impact sur le contrôle, ainsi que les éventuels effets fiscaux associés sont enregistrés en capitaux propres. Les flux de trésorerie liés aux transactions entre actionnaires sont présentés en flux de trésorerie liés aux opérations de financement dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

L'ensemble des autres règles et méthodes de consolidation est détaillé en Note O. Autres informations relatives au périmètre de consolidation du document de référence 2015.

**Rapport
des commissaires
aux comptes
sur l'information
financière
semestrielle
2016**

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2016

Période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société VINCI, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2016 au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 2016

KPMG Audit IS

DELOTTE & ASSOCIES

Jay Nirsimloo Philippe Bourhis

Alain Pons Marc de Villartay

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés semestriels résumés présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport d'activité du premier semestre (figurant en pages 2 à 11) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre les parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Xavier HUILLARD

Président-directeur général

LES VRAIES
RÉUSSITES
SONT CELLES
QUE L'ON
PARTAGE

VINCI
1 cours Ferdinand-de-Lesseps
92851 Rueil-Malmaison Cedex - France
Tél. : +33 1 47 16 35 00
Fax : +33 1 47 51 91 02
www.vinci.com

